



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2740
5 février 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Contre le chômage

Partage du travail entre tous!



Vaccins
**Les trusts
organisent
la pénurie**

Page 4

**Printemps
arabes de 2011**
**La révolte est
toujours là**

Page 10

**Dans les
entreprises**
**Hôpitaux,
automobile...**

Pages 11 à 15

Leur société

- Castex et le Covid : pendant la pandémie, les profits sont bien soignés 3
- Emploi : hausse du chômage et... des grandes fortunes 3
- Banlieues : pour quelques promesses de plus 3
- Vaccins : une pénurie qui sert les trusts pharmaceutiques 4
- Vaccins : pénurie brevetée 4
- Loi sur le séparatisme : pitoyable mise en scène 5
- Calais : migrants, une traque inhumaine 5
- Mayotte : état de catastrophe sociale 5
- Restaurateurs : désobéissance à la carte 6
- Prix alimentaires : les trusts imposent leurs choix 6
- Gaz : consommateurs et salariés sous pression 6
- Santé scolaire : mission impossible 7
- Enseignement professionnel à Paris 7
- Le virus mute, pas Blanquer 7

Dans le monde

- Birmanie : les militaires de retour 8
- Pologne : les droits des femmes piétinés 8
- Espagne : la nécessaire riposte d'ensemble 9
- Portugal : l'épidémie fait rage 9
- Brésil : la catastrophe est là 16
- Australie : une fête nationale sous le signe de la contestation 16
- Nouvelle-Calédonie : le gouvernement bute sur le nickel 16

Il y a 10 ans

- Les Printemps arabes de 2011 10

Dans les entreprises

- Houillères de Lorraine 11
- RATP Bus 11
- Hôpital - La Rochelle 12
- Hôpital Saint-Antoine Paris 12
- Ville de Paris 12
- Conseil départemental Meurthe-et-Moselle 12
- PSA - Poissy 13
- PSA - Kenitra 13
- Renault MCA 13
- Renault - Douai 13
- Hôtels de Paris 8^e 14
- AVS Thales - Vélizy 14
- CAF de Nancy 14
- Chantiers de l'Atlantique 15

Nos lecteurs écrivent

- Pagaïlle vaccinale 12
- SPR 14

Parution

- Arlette Laguiller : toujours militante 16

Face à la crise, tous ensemble pour l'arrêt des licenciements et le partage du travail entre tous

Menace de reconfinement, variants, vaccination à pas de tortue... L'épidémie n'en finit pas et l'incapacité du gouvernement à l'enrayer fait planer un certain fatalisme. Mais si l'on doit se résoudre à vivre avec le coronavirus pendant encore des mois, il n'y a aucune raison de se résigner à la politique antiouvrière du gouvernement et du patronat. Il n'y a aucune raison de se taire face au refus du gouvernement d'embaucher dans les hôpitaux ou dans les écoles. Aucune raison de se résigner aux licenciements et aux attaques patronales !

La crise sanitaire a bon dos: si le tourisme, le transport aérien et la culture sont toujours à l'arrêt ou forcés de tourner au ralenti, la grande distribution, l'automobile, l'agroalimentaire, la pharmacie tournent à plein régime. Dans la plupart des grandes entreprises, les commandes sont là, les profits rentrent et le grand patronat utilise le Covid, les restrictions et l'ambiance délétère pour attaquer la condition ouvrière.

Le gouvernement impose un couvre-feu et met notre vie privée au ralenti. Au travail, c'est l'inverse: les rythmes de production sont toujours plus délirants et les patrons nous demandent d'aligner les heures supplémentaires, les samedis et les nuits travaillées. Tout cela, pour des clopinettes !

Coronavirus ou pas, les capitalistes mènent toujours la lutte de classe. Partout, le grand patronat se cache derrière l'épidémie pour restructurer et licencier à tour de bras. Il en profite pour intensifier l'exploitation et instaurer une discipline de fer. Il en profite pour bloquer, voire baisser les salaires. C'est vrai dans le privé et dans le public, parce que l'État se comporte comme n'importe quel exploitateur.

C'est l'intensification de l'exploitation pour les uns, le licenciement et le chômage pour les autres. Parmi beaucoup d'autres, Michelin, Auchan, Total, Renault, Sanofi, des groupes plus que prospères, ont annoncé des plans de licenciements et vont pousser des milliers de travailleurs au chômage, c'est-à-dire à la mort sociale. Pourquoi? Parce que, dans la concurrence entre rapaces, ces grands groupes veulent continuer à être les premiers. Parce qu'ils veulent s'assurer que leur cours boursier continuera de monter. Parce que les actionnaires exigent toujours la meilleure rentabilité possible.

Les milliardaires qui nous exploitent n'arrêteront pas d'eux-mêmes leur course à la fortune. Et ce n'est pas le gouvernement qui leur imposera

quoi que ce soit puisqu'il continue de leur verser des milliards d'aides, même quand ils enchaînent les plans de licenciements.

Les attaques patronales déclenchent des réactions ouvrières. Les travailleurs de la raffinerie Total de Grandpuits sont en grève depuis plus d'un mois contre des suppressions d'emplois. Et il y a, ici et là, des débrayages pour les salaires. C'est sur cette voie qu'il faut avancer, et tous ensemble.

Contre l'offensive des capitalistes, il faut une contre-offensive de l'ensemble de la classe ouvrière. Renouer avec les luttes collectives est nécessaire. C'est nécessaire pour sauver notre droit à un emploi, un salaire et une retraite dignes. Ça l'est pour préserver l'avenir de la société dans son ensemble, car une société dominée par le chômage de masse et la misère est condamnée à pourrir par tous les bouts. Une mobilisation de l'ensemble du monde du travail ne se décrète pas, bien sûr, mais elle commence par le fait d'affirmer nos intérêts.

Avec le renvoi des intérimaires et des CDD, le chômage a explosé. Pour ne pas ajouter la crise à la crise, il faut stopper les licenciements et répartir le travail entre tous avec le maintien des salaires. Dans les hôpitaux, dans les écoles, mais aussi dans bien des entreprises privées, des salariés font le travail de deux ou trois personnes: il faut embaucher !

Les actionnaires n'ont pas besoin de plus de dividendes pour vivre. Un travailleur, lui, n'a que son salaire ou sa pension de retraite pour joindre les deux bouts: il faut les augmenter en prenant sur les profits ! Si l'on ne veut pas que les 100 milliards du plan de relance atterrisent dans les profits, puis dans la spéculation, il faut que les salariés puissent contrôler ce que le grand patronat va encaisser, car cet argent doit servir aux salaires et aux emplois !

Jeudi 4 février, la CGT, Solidaires et la FSU ont appelé à une journée de mobilisation interprofessionnelle réunissant le public et le privé. C'était l'occasion d'affirmer ces objectifs et ces perspectives. Mais il faut que les travailleurs s'en emparent de plus en plus.

La crise actuelle souligne l'injustice fondamentale d'une société où une classe de riches parasites prospère en aggravant le malheur de tous. Pour elle, c'est « À la guerre comme à la guerre » ! Nous en serons les éternelles victimes si nous ne visons pas à renverser cette classe d'exploiteurs.



Castex et le Covid: pendant la pandémie, les profits sont bien soignés

Vendredi 29 janvier, le Premier ministre Castex a annoncé le maintien du couvre-feu à 18 heures, la fermeture d'environ 400 centres commerciaux « non-alimentaires » de plus de 20 000 m², et la fermeture des frontières.

Alors que les lieux de travail, les écoles et les transports en commun surchargés favorisent clairement la contamination, le souci du gouvernement n'est pas d'améliorer d'une façon ou d'une autre les conditions dans lesquelles se retrouvent les travailleurs. Les projecteurs sont ainsi tournés vers la population qui ne respecterait pas assez les règles, vers la question de savoir quel type de commerce

fermer ou si les restaurateurs pourraient rouvrir.

Macron allait réunir encore un Conseil de défense mercredi 3 février pour prendre peut-être encore d'autres mesures. Avec des hésitations qui tiennent au jeu politicien plus qu'aux aléas de la pandémie, le gouvernement maintient en permanence la population dans l'attente de ses décisions. Au-delà de ces tergiversations, il n'est pas

question d'embaucher massivement dans les hôpitaux, les transports en commun et les écoles, ni d'appliquer davantage de contraintes aux grandes entreprises. La principale boussole du gouvernement n'est pas la santé de la population, mais sa volonté de préserver avant tout « l'économie », en fait les profits capitalistes.

Les mesures du gouvernement, quelles qu'elles soient, couvre-feu ou confinement, comportent bien des contradictions mais surtout toujours des contraintes pour les travailleurs et les couches populaires. L'exemple des amendes est significatif,



avec les nombreux reportages sur les simples passants sanctionnés de 135 euros pour une attestation non conforme. Mais combien de sanctions ont été prises dans des entreprises ne respectant pas les protocoles sanitaires ? Comment a réagi le gouvernement lorsque la RATP réduit l'offre de bus en région parisienne ? Pendant

ce temps, les travailleurs sont obligés de s'habituer à circuler avec un justificatif dès que cela dépasse une certaine heure.

Autant sur le terrain sanitaire que sur celui de l'économie, le gouvernement ne cesse pas un instant de se comporter en ennemi des travailleurs.

Charles Legoda

Emploi : hausse du chômage et... des grandes fortunes

Le ministère du Travail vient d'annoncer que le nombre de travailleurs inscrits à Pôle emploi a augmenté en 2020 de 7,5 % pour ceux qui n'ont aucune activité. Il y a six millions de chômeurs en France (y compris les DOM-TOM sauf Mayotte).

En Île-de-France, le nombre de chômeurs n'ayant exercé aucune activité durant cette période a même bondi de 15,3 %.

La responsabilité en est attribuée au Covid, aux confinements et à la baisse de l'activité économique. Mais c'est cacher la responsabilité du grand patronat, qui a profité de la crise sanitaire et économique pour détruire des emplois. C'est le cas par exemple de Michelin, Sanofi, Total, Danone, Renault, etc., qui ont annoncé des milliers de suppressions de postes alors que ces trusts ultra-riches accumulent des milliards de profits depuis des années, et

pour certains particulièrement en 2019.

Certes l'activité économique a baissé en 2020, notamment dans l'aéronautique et le transport aérien. Mais les grands groupes de ces secteurs ont reçu des milliards d'aides de l'État comme c'est le cas d'Airbus, ADP, Air France et des constructeurs automobiles, alors qu'ils ont tous taillé dans leurs effectifs. Alors à quoi ont servi ces milliards, si ce n'est à maintenir les dividendes pour alimenter la fortune des gros actionnaires ?

Renvois d'intérimaires et de CDD, licenciements, suppressions d'emplois,

fermetures d'usines, etc., tout cela a permis au patronat de faire produire les marchandises avec moins de travailleurs. D'ailleurs, d'après l'ONG Oxfam, la fortune des 43 Français les plus riches a augmenté de 175 milliards d'euros en un an. Et la richesse du premier d'entre eux, Bernard Arnault, patron du groupe de luxe LVMH, est même passée de 108 milliards d'euros en janvier 2020 à 152 milliards en décembre !

À l'autre bout de l'échelle sociale, pour environ 350 000 travailleurs sans emploi, c'est l'angoisse d'arriver en fin de droits. Pour un tiers d'entre eux, ce sera le RSA, pour un autre tiers les 506 euros de l'allocation spécifique de solidarité (ASS). Quant aux autres, ils resteront sans la moindre ressource.

Le gouvernement vient donc d'annoncer, une nouvelle fois, une petite prolongation jusqu'à fin février des allocations des chômeurs arrivant en fin de droits entre le 30 octobre 2020 et le 16 février 2021. Un filet de sécurité pérenne serait même à l'étude au ministère du Travail, tant le gouvernement est persuadé que les suppressions d'emplois vont se poursuivre.

Ceux qui font marcher la société ne veulent pas d'aumônes, mais des emplois correctement rémunérés !

Arnaud Louvet

Augmentation du chômage



Banlieues : quelques promesses de plus

Le gouvernement a reporté la présentation de ses mesures prévues pour les quartiers populaires, mesures intitulées pompeusement « plan pour l'égalité des chances ».

Il a cependant déjà fait un certain nombre d'annonces, et évoqué un montant de 3,3 milliards d'euros. Comme d'habitude, c'est un tour de passe-passe.

Depuis les Grenelle, les Ségur et autres grands débats, quand il s'agit de mesures en faveur des travailleurs et des classes populaires, la méthode du gouvernement ne change pas : ce sont des annonces et puis... rien, sinon des sparadraps pour cacher la misère et des cadeaux au patronat.

En fait, sur les trois milliards annoncés, un milliard était déjà prévu dans le plan de relance de 100 milliards. Or il s'agit en grande partie de subventions aux entreprises employant des travailleurs venus de quartiers de banlieue. Une autre partie est prévue pour financer des dispositifs « d'insertion » comme les services civiques. L'émission Cash investigation a récemment rappelé comment des jeunes en service civique sont employés dans des associations ou des administrations sur des postes

de salariés, alors qu'ils sont payés une misère, théoriquement pour des missions d'intérêt public.

Deux autres milliards ont été annoncés par Castex le 29 janvier à Grigny, dans l'Essonne. Ils doivent servir à la rénovation des quartiers populaires et de fait, celle-ci est urgente ! Sept nouveaux « quartiers de reconquête républicaine » seront également créés, ce qui signifie 180 policiers et gendarmes supplémentaires. Et puis il y a l'annonce totalement insuffisante de 500 recrutements à Pôle emploi !

Parmi les autres pistes évoquées par plusieurs ministres, et dont on ne sait pas encore si elles figureront dans le plan gouvernemental, on peut citer pêle-mêle : des prêts de 10 000 euros ; une liste de héros issus de la diversité pour donner leurs noms aux rues ; une plateforme d'appels pour dénoncer les discriminations ; un dispositif de « vacances apprenantes » lors des congés. Pas de quoi amener « l'égalité des chances » !

Thomas Baumer

Vaccins : une pénurie qui sert les trusts pharmaceutiques

La polémique entre AstraZeneca et l'Union européenne a mis en évidence les retards de livraison des vaccins. Tout se passe comme si les grands trusts pharmaceutiques n'avaient pas anticipé les besoins énormes liés à la pandémie.

En réalité, ils les ont anticipés mais ont fait consciemment un choix commercial. Celui de produire en minimisant les investissements et en faisant des surprofits quitte à le faire en dessous des besoins.

Quand ils se sont lancés dans la course au vaccin, ces trusts savaient que ce nouveau marché serait énorme. Il s'agit de la vaccination de milliards d'êtres humains, sûrement à plusieurs reprises car, d'une part, on ne sait pas combien de temps dure l'immunité, et d'autre part, comme c'est le cas pour la grippe, le coronavirus mute et engendre de nouveaux variants pour lesquels il sera sans doute nécessaire de créer de nouveaux vaccins chaque année.

Alors, dès le printemps dernier, avant la moindre certitude d'avoir un vaccin efficace, les trusts ont commencé à se partager ce futur marché avec la complicité des États des pays impérialistes. Ceux-ci ont passé commande par centaines de

millions de doses de futurs hypothétiques vaccins, et ont aussi massivement subventionné à l'avance leur production. En juin, l'État français a donné 200 millions d'euros à Sanofi pour une nouvelle usine près de Lyon, qui serait prétendument la plus moderne du monde.

La presse a souvent dit que les pays riches avaient raflé à l'avance les doses de vaccin, ne laissant rien pour les pays pauvres. C'est vrai, mais ce n'était qu'un aspect du problème. En réalité, les grands trusts se sont surtout accaparé le marché des pays riches. Et les États n'ont cherché à aucun moment à mettre en concurrence les vaccins de ces trusts avec ceux d'autres pays comme la Russie ou la Chine. Que valent ces vaccins russes et chinois? Les États des pays riches ont jusqu'à maintenant réservé le marché à leurs propres trusts pharmaceutiques.

Une fois ce marché acquis, les grands groupes

pharmaceutiques se sont bien gardés d'investir dans de nouvelles usines ou de nouvelles lignes de production de vaccins. Pourquoi faire de telles dépenses? Ils ont au contraire retardé et limité au maximum les investissements, en s'appuyant sur les capacités de production existantes, quitte à mentir comme des arracheurs de dents.

En novembre, AstraZeneca se vantait d'être capable de fournir à partir de janvier 2021 trois milliards de doses par an. Derrière cette fanfaronnade, il y avait la construction d'une nouvelle usine en Inde, le pays qui concentre le plus de sous-traitants de l'industrie des vaccins (60 % de ceux-ci, toutes maladies confondues, sont produits en Inde). Mais cette annonce était en partie du bluff. Cette usine ne sortira de terre que dans trois ans. La production des vaccins d'AstraZeneca en Inde se fera dans des usines déjà existantes en prenant la place d'autres vaccins pourtant essentiels contre la pneumonie, la rougeole, etc. Et l'usine Sanofi évoquée plus haut ne sera, elle, mise en service qu'en 2025.

Pénurie brevetée

Plus de 77 000 personnes ont perdu la vie en France à cause du coronavirus, et au moins 2,2 millions dans le monde. Or les délais de livraison des doses de vaccin anti-Codiv s'allongent et provoquent une déception légitime.

Faut-il alors passer outre les brevets déposés par les firmes pharmaceutiques qui ont développé les vaccins les premières, mais qui sont manifestement incapables de les produire en quantité suffisante?

Si Pfizer-BioNTech, Moderna, et peut-être demain AstraZeneca si son vaccin obtient les agréments nécessaires, sont incapables de produire plus vite, peut-on les obliger à vendre ou à céder les

brevets des vaccins? Les défenseurs de la propriété capitaliste plaident pour que personne ne se mêle des affaires de ces géants pharmaceutiques. Au nom des lois qui protègent la propriété intellectuelle, ils font valoir que les investissements dans la recherche doivent rapporter, sinon celle-ci n'aurait plus de raison d'être pour les capitalistes.

Ils oublient que ces entreprises ont reçu d'importants fonds publics



Aujourd'hui, la pénurie est si choquante que les États se sentent obligés de réagir. Mais leur soumission aux trusts est telle que la seule chose qu'ils réclament est de pouvoir prendre les doses de leur voisin: l'Union européenne a tapé du poing sur la table pour obtenir d'AstraZeneca... les vaccins destinés au Royaume-Uni. Il faudrait obliger ces grands

groupes à investir au plus vite leurs moyens financiers et industriels pour produire les doses de vaccins nécessaires. Ils en ont les moyens. Mais une force sociale capable de faire contrepoids aux décisions des trusts ne pourra venir que des travailleurs et de leur mobilisation, massive et consciente.

Pierre Royan

précisément pour accélérer la recherche vaccinale plus que les capitaux privés n'étaient disposés à le faire. Et ils passent sous silence les investissements publics permanents, il est vrai en diminution, dans l'éducation (du primaire à l'université) et la recherche publique, sans lesquels la base même sur laquelle prospèrent les entreprises de biotechnologie n'existerait pas.

Pour sembler répondre aux préoccupations de la population, toute une frange d'hommes politiques, à commencer par Macron, y est allée de ses déclarations, souvent très vagues, appelant à contourner les brevets pour accélérer la production vaccinale. En juin dernier, en visite sur un site de Sanofi, le président avait déclaré défendre « cette vision d'un bien public mondial », tout en rassurant les capitalistes du secteur dans la foulée: « Il faudra que les efforts de recherche soient récompensés, c'est logique. »

Depuis, le gouvernement n'a fait aucun pas dans cette direction. Il existe pourtant,

dans le Code de la propriété industrielle, un article prévoyant qu'il puisse décider « dans l'intérêt de la santé publique que, lorsque ces produits [les vaccins par exemple] sont mis à la disposition du public en quantité insuffisante », un brevet soit transformé en une licence d'office, par-dessus la volonté de l'entreprise l'ayant déposé.

Mais personne, dans le monde des dirigeants d'entreprises ou dans celui des gouvernants, ne veut bousculer, ne serait-ce que de façon limitée à la question des vaccins, le droit des possesseurs de capitaux à décider de tout, même au détriment des vies que la science pourrait sauver.

Des brevets au secret commercial en passant par le pouvoir des actionnaires, c'est toute une chaîne de lois et d'institutions étatiques qui forme le cadre sans lequel la propriété capitaliste des moyens de production ne pourrait exister, même si elle est un obstacle à la satisfaction de besoins humains de base.

Lucien Déroit



Loi sur le séparatisme : pitoyable mise en scène

Depuis lundi 1^{er} février, les députés débattent du « projet de loi confortant les principes républicains » soutenu par les ministres de l'Intérieur et de la Justice.

Macron, comme tous ses prédécesseurs et une bonne partie de ses concurrents, fait commerce de la stigmatisation des immigrés en général, et des musulmans en particulier. Pour couper l'herbe raciste sous les pieds de la droite et de l'extrême droite, le gouvernement veut montrer que, dans ce domaine, il agit. Macron avait donc promis à l'automne une loi contre le « séparatisme musulman ».

Après l'effet d'annonce et le discours à poigne, il restait à écrire un texte de loi et à le faire voter. Et c'est là que les difficultés commencent. Tout d'abord, alors que la campagne politique vise les islamistes et, à mots couverts, les musulmans, le texte ne peut en parler, car on ne peut faire une loi relative à une partie de la population désignée par un critère religieux. Elle est donc formulée de façon générale, avec ce résultat inattendu que les évêques et diverses associations chrétiennes se sentent visés, entre autres par les limitations mises au droit de constituer des associations culturelles.

De nombreux alinéas ne font que répéter des mesures déjà existantes. Il est par exemple évidemment déjà interdit d'utiliser des fonds publics pour faire de la propagande terroriste, sexiste ou raciste. Après l'assassinat de Samuel Paty par un terroriste islamiste, le gouvernement a pourtant voulu

ajouter un paragraphe spécifique, comme si, jusqu'ici, la loi autorisait la dénonciation calomnieuse, voire l'assassinat.

Les seuls paragraphes dont on peut attendre des réalisations concrètes sont ceux qui donnent plus de pouvoir aux services de police, de renseignement et de contrôle. Il est peu probable que cela arrête de futurs assassins fanatiques, mais cela pourra toujours servir contre les contestataires de toute nature.

Le gouvernement doit désormais faire voter sa pénible rédaction. Sur le terrain parlementaire, toutes les nuances s'exprimeront : de la droite bon chic bon genre, éventuellement macroniste, qui défend le droit des curés à embrumer les esprits enfantins, aux défenseurs de la loi de 1905. La droite et l'extrême droite joueront évidemment de la surenchère raciste et sécuritaire. D'autres se prononcent pour l'interdiction du port du voile dans toutes les circonstances. Le gouvernement en sera quitte en promettant ce qu'il faut à ses députés pour s'assurer une majorité et la loi passera, tout au plus un peu corrigée.

Il aura simplement ajouté sa propre touche à l'étalage d'idées réactionnaires, de préjugés xénophobes et anti-immigrés, et poussé à la division de la population.

Paul Galois



Des tentes de migrants, sous les ponts, à Calais.

Calais : migrants, une traque inhumaine

La maire LR de Calais, Natacha Bouchart, a obtenu à la mi-janvier l'autorisation du tribunal administratif d'empêcher toute occupation « sans droit ni titre » sous les ponts du centre-ville.

Plus d'une centaine de migrants avaient posé là leurs tentes, pour se protéger un peu de la pluie et du froid.

Quand les migrants ont été délogés par la police, la maire, pour empêcher leur retour sur les quais, y a fait fixer des arceaux à vélo entravant le chemin. Ceux-ci, qui selon certains « auraient mérité la palme d'or du mobilier urbain anti-SDF », ont suscité la polémique, si bien qu'elle les a fait aussitôt démonter, pour les remplacer par des poteaux ayant la même fonction.

La maire ne manque pas d'inventivité pour relayer activement la politique antimigrants de l'État. L'an dernier, elle avait obtenu

que la préfecture interdise à des associations de bénévoles de distribuer des repas en certains points de la ville, et elle a obtenu la prolongation de cet arrêté.

Pendant les fêtes de Noël, les pouvoirs publics ont fait démolir les campements précaires que les migrants avaient installés dans une zone périphérique. La police, accompagnée d'équipes dites de nettoyage, a détruit systématiquement leurs affaires. Après cette énième opération, il y a encore plus de terrains boisés arasés et plus de grilles de haute sécurité.

Comme à chaque fois, après avoir été éloignés en bus pour une prétendue mise à l'abri, les réfugiés

reviennent et occupent d'autres lieux. C'est un éternel recommencement, car ils ne renoncent pas à passer en Angleterre. Ainsi, malgré l'aggravation des conditions météorologiques, les tentatives de traversée du détroit en embarcation de fortune sont toujours nombreuses.

Ces mesures de démolition, ces interdits odieux, sont pris au nom de la salubrité, de la sécurité, et même de la sécurité des migrants. Le dernier arrêté du tribunal justifiant leur expulsion des quais va jusqu'à constater : « Ils logent à l'air libre, sans électricité, sans aucune alimentation en eau, sans évacuation des eaux usées et des déchets. »

Un chef d'œuvre d'hypocrisie, car la moindre des choses serait de les accueillir dignement.

Correspondant LO

Mayotte : état de catastrophe sociale

À Mayotte, entre le 22 et le 24 janvier, trois Comoriens, dont deux adolescents de 14 et 15 ans, ont été assassinés à l'arme blanche sur Petite-Terre, dans le quartier de la Vigie.

Face à l'insécurité croissante qui règne dans l'archipel, nombre de politiciens et de démagogues essaient de tourner la population contre les immigrés

comoriens, réclamant plus de patrouilles en mer, plus d'expulsions.

En réalité, l'insécurité croissante dont Mayotte souffre est d'abord le

résultat d'infrastructures et de moyens insuffisants. Dans ce petit territoire comptant 400 000 personnes avec les travailleurs sans papiers comoriens, un tiers des logements n'ont pas accès à l'eau potable, les deux tiers sont des taudis surpeuplés et 84% de la population vit sous le seuil de pauvreté.

La crise sanitaire et la crise économique ont aggravé la situation. Les restrictions d'eau, les difficultés d'approvisionnement, l'insécurité alimentaire ont entraîné une recrudescence des braquages et des agressions. Dans le même temps, les appels à expulser les Comoriens en situation irrégulière et à raser

les bidonvilles se sont multipliés. Des « collectifs citoyens » ont multiplié les incidents et les appels à la vengeance.

Face à cette catastrophe, la réaction de l'État, en la personne du ministre de l'Outre-mer, Lecornu, a été d'entonner les mêmes trompettes xénophobes, en pointant du doigt les Comoriens et en organisant la chasse aux immigrés clandestins. Il s'est félicité du rythme soutenu des expulsions et a promis de multiplier encore les patrouilles en mer, sous-traitées à des entreprises privées. Depuis vingt ans, des milliers de migrants comoriens sont morts en mer sur des

embarcations de fortune pour éviter ces patrouilles.

Mais, pour toute une partie de la population, c'est surtout le sentiment d'abandon qui règne, un sentiment renforcé par le traitement de l'épidémie. Ainsi, alors que le variant sud-africain a largement gagné le territoire et commence à saturer les quelques dizaines de lits disponibles, seulement 975 doses de vaccin y avaient été acheminées le 25 janvier. Pour les autorités françaises, Mayotte est d'abord une base avancée dans l'océan Indien, dont la population est quantité négligeable.

Serge Benham

PAULINE THÉVENAUD, L.P.



Restaurateurs : désobéissance à la carte

Lundi 1^{er} février, certains restaurateurs ont rouvert leur porte ou organisé des repas en extérieur, malgré les restrictions gouvernementales. Ils expriment qu'ils en ont assez de leur situation, suspendue à l'attente de la fin de leur fermeture, et réclament de pouvoir vivre à nouveau de leur travail.

Face aux menaces des préfetures, et à celle de Castex qui a annoncé la suspension des aides de l'État pour ceux qui désobéiraient, certains avaient renoncé à leur réouverture le 1^{er} février. D'autres ont rouvert discrètement, parfois bien avant, et ont eu la visite des forces de police. Vendredi 29 janvier, à Auvernaux, commune de l'Essonne d'environ 300 habitants, le gérant de l'unique café-restaurant s'est ainsi retrouvé en garde à vue après avoir servi des repas à une vingtaine de clients.

Des habitants étaient choqués de la façon dont ce restaurateur était traité, alors que les hypermarchés rassemblent et brassent beaucoup plus de clients sans pour autant être inquiétés.

Pour l'instant, les difficultés financières des petits patrons sont en partie atténuées par les aides de l'État, notamment celles du Fonds de solidarité. Les dispositifs de chômage partiel s'appliquent également aux salariés des restaurants, pour ceux qui ont pu signer un contrat. Après des mois d'activité faible ou nulle, des

milliers de petits patrons de bar ou de restaurant risquent de se retrouver sans rien, voire surendettés et de faire faillite.

Les restaurants des quartiers et villes populaires auront sans doute plus de difficultés à rouvrir « comme avant ». Ils le feront avec une clientèle dont le pouvoir d'achat aura été amputé par les pertes d'emploi des uns et les baisses de salaire des autres.

Le sort de ces commerçants est ainsi étroitement lié à celui de la classe ouvrière : dans le cadre de leur activité s'ils rouvrent, ou pour leur propre avenir social si, après une faillite, ils se retrouvent salariés, ou plus probablement chômeurs.

Charles Legoda



À Marseille.

Prix alimentaires : les trusts imposent leurs choix



Dans les rues du Mans.

Samedi 23 janvier, des agriculteurs ont manifesté un peu partout en France pour dénoncer les négociations qui se tiennent actuellement entre la grande distribution et les trusts de l'agroalimentaire, et qui chaque année ont pour objet de fixer leurs prix.

À juste titre, les paysans craignent que ces grands groupes règlent encore une fois leurs conflits aux dépens des producteurs. Cette année encore plus que les précédentes, c'est la foire d'empoigne entre les groupes industriels et la grande distribution. Les premiers prétendent qu'ils ne peuvent pas vendre moins cher aux grandes surfaces car le coût des matières premières, comme les céréales, a explosé. Quant aux seconds, ils prétextent

qu'ils ne peuvent pas baisser leurs prix à cause des trusts de l'agroalimentaire.

Tous ces capitalistes prétendent que leur situation est devenue difficile avec la crise sanitaire, mais 2020 a été une année faste pour leurs affaires. Les achats de produits de consommation courante en grande surface ont augmenté de 6,5 %, bien plus qu'en 2019. De la même manière, sur les 18 plus gros groupes industriels fournisseurs des supermarchés, 17 ont développé leurs ventes,

comme Lactalis, Nestlé ou Danone.

En fait, les uns comme les autres veulent avant tout maintenir leurs profits et les dividendes aux actionnaires. Pour cela, ils multiplient les attaques contre leurs propres salariés, écrasent les petits paysans en leur imposant des prix toujours plus bas, et volent les travailleurs et l'ensemble des classes populaires, en tant que consommateurs.

Les paysans se battent pour défendre leurs intérêts, les travailleurs doivent faire de même et imposer au patronat que les salaires suivent l'augmentation réelle des prix.

Arnaud Louvet

Gaz : consommateurs et salariés sous pression

Le tarif réglementé du gaz fourni par les opérateurs historiques (Engie, ex-GDF-Suez et quelques sociétés locales) doit disparaître au 1^{er} juillet 2023 pour les particuliers alors que c'est déjà le cas pour les professionnels depuis le 1^{er} décembre 2020. Cela ne l'empêche d'ailleurs pas d'augmenter de 3,5 % au 1^{er} février.

Ce tarif, qui concerne toujours 40 % des foyers, est révisé chaque mois. Il avait baissé jusqu'en août dernier et, depuis, est reparti chaque mois à la hausse. L'explication serait la vague de froid en Asie et le nombre d'impayés dus à l'aggravation de la crise.

Depuis l'ouverture à la concurrence de l'énergie, 18 fournisseurs de gaz, dont Total, ENI et EDF pour les plus gros, se disputent les clients, avec des offres parfois très alléchantes mais qui se révèlent plutôt trompeuses. L'approche de la fin des tarifs réglementés va renforcer la concurrence et ces pratiques. Engie, bien qu'opérateur historique, a déjà écopé d'une amende de 900 000 euros pour démarchage abusif en octobre 2019. Aujourd'hui, c'est ENI qui a été condamné à 315 000 euros d'amende.

Ces pratiques se retrouvent chez tous les fournisseurs. Les commerciaux laissent croire qu'ils sont des agents officiels chargés de consulter la consommation des clients et font mine d'offrir une baisse du tarif avec un abonnement qui, lui, revient plus cher. Les

uns et les autres proposent des « offres vertes » qui, selon la Commission de la régulation de l'énergie, n'apportent aucune garantie que le fournisseur soit plus écologique.

Celle-ci demande de la transparence et édicte des règles.

Comme dans bien des domaines, la demande de transparence des règles n'est qu'un vœu pieux, sans poids face aux appétits des compagnies. Ceux qui en font les frais sont les consommateurs, perdus dans ces offres opaques, et les salariés de ces entreprises. Dans cette concurrence effrénée, elles réduisent le personnel, pèsent sur les salaires, les conditions de travail, voire délocalisent. Mais, une fois le partage achevé, le nombre de concurrents se réduira et le ou les groupes vainqueurs fixeront leurs prix au détriment des consommateurs.

Quant à la maîtrise de la consommation d'énergie face au réchauffement climatique, prétexte officiel de l'institution de la concurrence, elle est bien loin des préoccupations des opérateurs.

Inès Rabah

Santé scolaire : mission impossible

Suite au scandale de l'inceste à nouveau mis en lumière par le livre de Camille Kouchner, Macron a émis un tweet pour affirmer qu'il s'occupait du problème : « Deux rendez-vous de dépistage et de prévention contre les violences sexuelles faites aux enfants – l'un en primaire, l'autre au collège – seront mis en place pour tous, dans le cycle de visites médicales obligatoires existantes. »

C'est un mensonge de plus. Ces visites médicales « obligatoires » ne sont plus effectuées systématiquement depuis des années, car la santé scolaire est un service en décrépitude. Et c'est de pire en pire.

D'après les syndicats, il y a actuellement moins de 1 000 médecins scolaires pour toute l'Éducation nationale. Comme il y a douze millions d'élèves, cela signifie qu'en moyenne, il n'y a qu'un médecin pour 1200 élèves. Dans une ville comme Dieppe, il n'y a plus de médecin scolaire du tout, certains départements n'ont qu'un seul médecin en tout et pour tout, certains départements ruraux n'en ont pas du tout.

Nombre d'autres démissionnent, car ils ne peuvent travailler sans moyens sur des secteurs gigantesques.

Selon l'Éducation nationale, 400 postes seraient vacants, mais il faudrait créer plus de 1 000 postes pour que les secteurs aient une taille acceptable.

La mission de la santé scolaire est immense : organiser la scolarité des enfants handicapés, assurer la prise en charge à l'école des enfants présentant des pathologies comme l'asthme ou le diabète, orienter vers des soins les enfants en difficultés d'apprentissage, dépister les enfants maltraités et organiser leur protection, assurer les visites « obligatoires » en grande section de maternelle, avant l'entrée en sixième, avant l'entrée en lycée professionnel. En fait, dans le meilleur des cas, les visites médicales ne concernent que les enfants sélectionnés par les enseignants.



Le médecin scolaire arrive tout juste à répondre aux urgences sur des cas d'enfants battus ou des appels au secours d'enseignants, confrontés à des enfants qui posent de gros problèmes. Souvent le diagnostic se résume à constater des troubles du comportement, mais il faudrait plus qu'une visite rapide pour en comprendre les causes. Tout cela prend du temps, et les médecins scolaires en manquent cruellement. Quant à l'orientation vers les soins, c'est un vrai parcours du combattant, les centres médico-psycho-pédagogiques

affichent des listes d'attente de plus de six mois.

Les infirmières se retrouvent seules, sans médecin pour faire équipe. Dans l'académie d'Aix-Marseille, une infirmière travaille sur quinze établissements, écoles, collèges et lycées. À Paris, des infirmières ont été recrutées par la mairie pour compenser la pénurie de médecins, mais une seule infirmière est chargée de tous les dépistages visuels, auditifs et troubles du langage dans quinze écoles maternelles.

Bien évidemment, les tâches imposées par la

pandémie s'ajoutent désormais au reste : le conseil aux directions, le suivi des élèves fragilisés, le traçage des cas de Covid dépistés, les tests antigéniques pour les enseignants, le personnel et les élèves. Même avec la meilleure volonté, c'est mission impossible !

Alors, quand Macron parle des médecins de santé scolaire pour déceler les problèmes d'inceste, parmi d'autres tâches aussi essentielles, en ne donnant aucun moyen supplémentaire, il ne fait qu'afficher son mépris pour le personnel et pour les enfants.

Chloé Nerthe

Enseignement professionnel à Paris : diminution d'horaires

En ce moment, parviennent dans les établissements scolaires du second degré les dotations horaires globales (DHG), le volume d'heures d'enseignement prévues par le rectorat pour la rentrée prochaine.

À Paris à la rentrée prochaine, la baisse est considérable : 156 postes et 2070 heures de cours seront supprimés à l'échelle de la ville.

Alors que les lycées généraux et technologiques accueilleront 3030 élèves supplémentaires, l'an prochain, 42 emplois seront supprimés, ainsi que 758 heures qui s'ajoutent aux 750 perdues en 2020. Tous les niveaux sont touchés, mais l'enseignement professionnel, qui ne représente que 15 % des élèves, concentre à lui seul plus d'un tiers des suppressions de postes, avec 750 heures et une cinquantaine de postes qui disparaissent, soit en moyenne un poste par établissement. Plusieurs établissements connaissent une véritable saignée, perdant l'équivalent de trois à six postes. Cela signifie, pour les enseignants titulaires, une affectation sur plusieurs établissements. Pour des contractuels, cela peut signifier la perte leur emploi. Les conséquences sont aussi dramatiques

pour les élèves.

Cette baisse provient pour une part de la réforme de la voie professionnelle qui a fait baisser le nombre d'heures auxquelles ont droit les élèves des lycées, en particulier dans les matières générales, et qui atteindra l'an prochain les classes de terminale.

Mais elle résulte surtout de la décision de fermer

des classes et des filières, et d'entasser les élèves dans les filières restantes. Parmi la cinquantaine de lycées et sections d'enseignement professionnel, treize sections vont ainsi être supprimées. Ainsi, les classes de CAP ferment dans beaucoup d'établissements, et des regroupements de classes de baccalauréat permettent d'économiser sur les effectifs d'enseignants.

Dans la section professionnelle du lycée Dorian à Paris, il existe depuis 90 ans une filière de verrerie scientifique.

Une autre filière forme à la conception d'enseignes lumineuses. Les élèves suivaient un CAP en deux ans ou un baccalauréat professionnel en trois ans. Le CAP en deux ans est supprimé, pour laisser place à un CAP en un an destiné à des adultes déjà diplômés. Les classes de baccalauréat de douze élèves seront fusionnées en classes de 24 élèves. Trois classes seront ainsi supprimées et 56 heures économisées par le rectorat. Les effectifs limités des sections industrielles permettaient

aux élèves de bénéficier de bonnes conditions d'étude, en atelier comme en matières générales. L'entassement des élèves prépare au contraire l'échec pour beaucoup d'entre eux.

Alors que le ministre Blanquer prétend que rien n'est plus important que la scolarité des élèves, il démolit leurs conditions d'étude pour de sordides économies budgétaires.

Il faut qu'enseignants, parents d'élèves et élèves réagissent à la hauteur de l'attaque.

Correspondant LO

Le virus mute, pas Blanquer

Il y avait eu le protocole sanitaire dans les écoles en juin dernier, puis le protocole sanitaire renforcé lors de la deuxième vague début novembre.

Faute de recrutement d'agents, la préconisation de nettoyage et désinfection des locaux est restée un vœu pieux. Et, faute de recrutement d'enseignants, les classes sont

restées surchargées.

Maintenant, il y a le nouveau protocole renforcé. Le masque de type chirurgical s'impose à tous les élèves, et non les masques faits maison.

Mais il n'est pas question de les fournir quotidiennement aux élèves. Enfin, il est prévu de fermer la classe en cas de contamination d'un élève à un variant du virus plus contagieux... que les dépistages organisés dans les établissements scolaires pour

l'instant ne détectent pas.

Blanquer avait décrété sur le site du ministère de l'Éducation que les « enfants sont peu actifs dans la circulation du virus ». Lui, en revanche, continue à être un très actif agent de propagation.

Christian Bernac

Birmanie : les militaires de retour

PEERAPON BOONYAKIAT SOPA IMAGE REX



Manifestants contre le coup d'État militaire.

Le 1^{er} février, l'armée birmane a instauré l'état d'urgence et fait arrêter Aung San Suu Kyi, principale dirigeante du gouvernement, ainsi que le président et de nombreux élus.

L'armée a toujours joué un rôle central dans la vie politique de ce pays de 54 millions d'habitants. Aung San, le père d'Aung San Suu Kyi, qui négocia l'indépendance de cette ancienne colonie britannique, était lui-même général. À partir de 1962, l'armée accapara totalement le pouvoir, sans interruption jusqu'en 2015. Soumis à des pressions internationales et à une opposition que la répression ne parvenait pas à soumettre, les militaires acceptèrent alors de laisser la place à un gouvernement civil dirigé par Aung San Suu Kyi. Ils prirent toutefois la précaution de faire inscrire dans la Constitution le fait que 25% des sièges du Parlement et les postes de ministres de la Défense, de l'Intérieur et des Frontières seraient désignés par l'armée.

Aung San Suu Kyi, fille d'un héros national, était revenue de son exil et avait créé un parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), pour s'opposer à la junte militaire. Cela lui avait valu d'être arrêtée et assignée à résidence pendant quinze ans, mais aussi une grande popularité. Elle pouvait aussi se prévaloir d'une reconnaissance internationale, consacrée par un prix Nobel de la paix attribué en 1991. En prenant la tête du gouvernement à partir de 2016, elle accepta

de partager le pouvoir avec les militaires. Ce qui était présenté comme un compromis nécessaire, au nom d'une prétendue transition démocratique, revenait en fait à leur laisser l'essentiel du pouvoir et à se compromettre à leurs côtés.

Dès l'année suivante, en 2017, l'image d'icône de la démocratie de la dirigeante birmane dans l'opinion publique internationale commença à se ternir, quand elle refusa de critiquer la véritable épuration ethnique menée par l'armée à l'encontre de la minorité musulmane des Rohingyas. Elle alla même jusqu'à nier la réalité des massacres et à qualifier de traîtres ceux qui les dénonçaient.

Aung San Suu Kyi espérait certainement qu'une telle attitude lui permettrait d'être acceptée par les militaires. Ceux-ci viennent donc d'en décider autrement. Le coup d'État est intervenu quelques heures à peine avant la réunion du nouveau Parlement, sorti des élections législatives de novembre 2020. Avec plus de 80% des voix, la LND se retrouvait en position de remettre en cause le statu quo institutionnel. Les généraux n'ont manifestement pas voulu prendre ce risque. Il est possible aussi que le commandant en chef des forces armées, Min Aung

Hlaing, ait préféré mener ce coup de force et devenir ainsi le nouvel homme fort du régime avant d'être obligé de prendre sa retraite en juillet prochain.

En fait, si la façade du régime a un temps été repeinte aux couleurs d'un pouvoir civil, l'armée continuait d'exercer la réalité du pouvoir à tous les niveaux de l'appareil d'État. Elle accaparait aussi une partie importante de l'activité économique au travers des nombreuses entreprises sous son contrôle, de son implication dans le commerce de rubis et le trafic de drogue. Les milliards tirés de l'exploitation des hydrocarbures et du gaz par le régime lui ont valu le surnom de « gazodictature ». En défendant leur rôle prédominant à la tête de l'État, les généraux entendent aussi se réserver le droit de continuer à piller et à détourner les richesses du pays au détriment de la population.

L'Union européenne et le département d'État américain ont condamné le coup d'État militaire. Mais les dirigeants des grandes puissances n'ont nullement l'intention d'empêcher des entreprises comme le français Total et l'américain Chevron de continuer de traiter avec les dirigeants birmanes pour obtenir des contrats de forage, construire et exploiter des gazoducs... À l'ombre du pouvoir militaire, avec ou sans façade civile, les affaires continuent.

Marc Rémy

Pologne : les droits des femmes piétinés

Mercredi 27 janvier a été publié au Journal officiel de Pologne l'arrêt du Tribunal constitutionnel interdisant toute forme d'avortement pour cause de malformation du fœtus, ce qui représentait 98% des quelque 1 000 avortements autorisés jusqu'alors dans le pays chaque année.

L'arrêt avait été pris le 22 octobre, mais cette décision avait déclenché une telle vague de protestations que jusqu'à présent le gouvernement avait retardé sa publication au *Journal officiel*, qui est l'acte qui rend la décision opérationnelle.

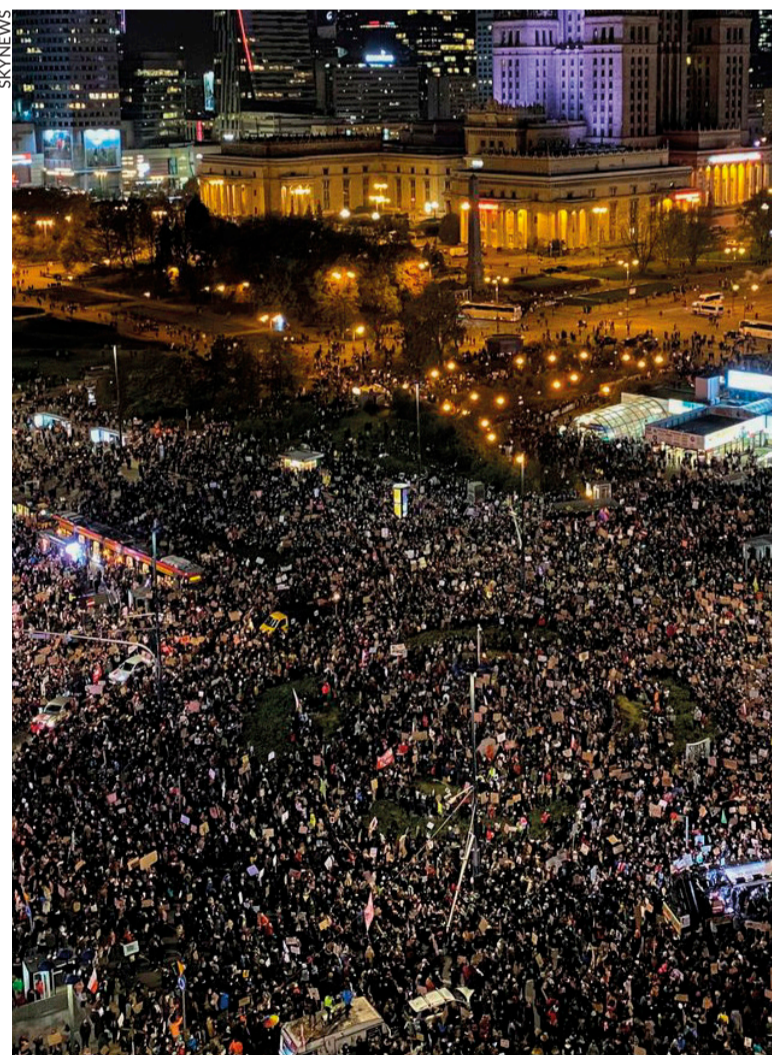
Après l'arrivée au pouvoir en 2015 du PiS, parti ultra-réactionnaire, c'est la troisième offensive que le gouvernement mène contre les maigres droits à l'avortement qui existaient en Pologne. En 2016 et 2018, ses tentatives sur le terrain législatif et parlementaire avaient déclenché à chaque fois une mobilisation telle qu'il avait dû reculer.

Cette fois-ci, sous l'influence de la partie la plus réactionnaire du PiS et des petits partis qui lui sont alliés, ainsi que de l'Église, c'est sur le terrain constitutionnel que l'offensive a été menée. Elle a été grandement facilitée par les nominations de proches du pouvoir, qui se sont succédé depuis 2015 dans les instances de contrôle juridiques.

Fin octobre et durant tout l'automne, les manifestations massives de colère se sont multipliées. Des centaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues, à plusieurs reprises, pas seulement à Varsovie ou dans les grandes villes, mais même dans de petites bourgades. Des églises ont été taguées, envahies. Des résidences de dirigeants du PiS ont été entourées de manifestants, et Kaczynski, nommé vice-Premier ministre cet automne, a dû un moment quitter son domicile.

La décision du 27 janvier a déclenché une nouvelle série de manifestations, à Varsovie et en province, moins denses pour l'instant que les manifestations de l'automne. Quel qu'en soit le résultat, les luttes de ces cinq dernières années n'auront pas été inutiles. Le pouvoir réactionnaire n'en a peut-être pas fini avec la contestation, qui avait mobilisé une large fraction de la population.

Nelly Meyer



Manifestation à Varsovie pour le droit à l'avortement, le 30 octobre 2020.

Lisez *Lutte de classe* revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 213 (février 2021) :

- L'extrême droite au Capitole : un avertissement pour tous les travailleurs
- L'État, victime consentante du parasitisme de la bourgeoisie
- Derrière la montée du complotisme, l'extrême droite en embuscade
- Le gouvernement Modi, la crise et le Covid
- Australie : un impérialisme de second rang aux avant-postes contre la Chine
- Éthiopie : les divisions ethniques institutionnalisées

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.

Espagne : la nécessaire riposte d'ensemble

Dans toute l'Espagne, les licenciements individuels et collectifs se multiplient par milliers. Profitant de la situation sanitaire et de la baisse d'activité, des centaines de grandes entreprises réduisent les effectifs en utilisant les ruptures conventionnelles, les pré-retraites et les plans de suppressions d'emplois.

En Andalousie par exemple, une série d'entreprises très diverses comme Alestis (sous-traitant d'Airbus), Sitel (informatique), Inespasa, Aernnova, licencient. Mais c'est dans tout le pays que les attaques se multiplient contre le monde du travail. Il y aurait un million de travailleuses et de travailleurs en cours de licenciement collectif. Souvent, comme on peut le voir à Aernnova ou à Airbus, et comme cela se prépare dans l'ensemble des grandes entreprises, les licenciements ouvrent la porte à de futurs contrats précaires, ou à l'utilisation systématique de l'intérim.

Cette situation est évidemment bien antérieure à la pandémie, avec la fermeture de Nissan à Barcelone ou d'Alcoa, le géant mondial des pièces aluminium. Il y a eu aussi les réductions d'effectifs à la Telefónica, le géant espagnol des télécommunications, ou dans les banques. Il faut se rappeler que le secteur bancaire a supprimé 90 000 emplois ces dernières années tout en développant la sous-traitance. Et ces derniers mois les choses se sont

accélérées.

Face à ces attaques, les travailleurs résistent. Depuis le début de l'année 2020, les entreprises touchées connaissent des grèves, des manifestations. On l'a vu aux chantiers navals de Cadix par exemple, et dans des entreprises comme Alestis ou Sitel.

Un exemple est ce qui se passe chez Aernnova. La direction de cette entreprise liée à l'aéronautique avait signé un accord en 2018, s'engageant à ne pas faire de licenciements collectifs jusqu'en décembre 2021. Au milieu de l'année 2020, elle a déclaré que le Covid avait changé les conditions. En juillet 2020, le président de la compagnie a annoncé le licenciement de 650 travailleurs dans plusieurs sites, à Tolède, Vittoria, Illecas, Orense, Séville et Cadix.

Le 19 novembre, Aernnova Andalousie a annoncé 86 licenciements, soit 46 % de l'effectif. L'entreprise, qui aujourd'hui parle de baisse de commandes, avait en 2018 des actifs évalués à 720 millions d'euros. En 2017, Aernnova avait négocié avec la banque un crédit



Manifestation des travailleurs d'Aernnova à Séville, en décembre 2020.

de 450 millions d'euros pour acheter la compagnie américaine Brek, en utilisant la moitié de ses recettes, et avait distribué 75 millions de dividendes aux dirigeants.

Les travailleurs se sont mis en grève le 9 décembre. Et depuis cette date ils ont multiplié les actions : rassemblements, manifestations, contacts avec d'autres entreprises menacées de licenciements, barrages sur les routes, collectes... Ils réclament le maintien des emplois, en sachant bien que des bénéficiaires, il y en a, et que des aides publiques, Aernnova en a reçu massivement.

Parallèlement aux actions et manifestations, les délégués syndicaux ont aussi participé à des réunions avec des organismes officiels mais, de ce côté-là, il n'y a rien à attendre, même si le gouvernement dit de progrès, socialistes, Podemos, communistes, prétend avoir interdit les licenciements. Ce gouvernement dit de gauche se contente d'arroser les entreprises de milliards et les regarde licencier partout sans rien faire.

Devant le cynisme patronal qui utilise partout le prétexte de la crise sanitaire pour jeter à la rue des

milliers de travailleurs afin de maintenir ses bénéfices, semant la misère dans tout le pays, une riposte d'ensemble du monde du travail s'imposerait. On ne peut attendre cette initiative des dirigeants syndicaux. Elle ne pourra venir que des travailleurs, s'ils prennent conscience, au travers des combats pour l'instant dispersés, qu'ils ont un formidable atout dans leurs mains, celui de faire tourner toute la société. Isolés, les travailleurs ne sont rien, solidaires dans une lutte générale, ils peuvent être tout.

Jacques Muller

Portugal : l'épidémie fait rage

Près de 300 morts et de 1 000 contaminations par jour, pour à peine 10 millions d'habitants : le Portugal est désormais le pays d'Europe le plus violemment frappé par le Covid.

Le pays avait l'an passé relativement bien maîtrisé les premières attaques, grâce en particulier à un confinement précoce. Mais la période des fêtes de fin d'année a fait exploser la contagion, avec une prédominance du variant anglais du virus dans la région

de Lisbonne et la vallée du Tage.

Le gouvernement a décrété le 15 janvier le confinement à domicile et la fermeture des commerces non essentiels, mesures prolongées jusqu'à la mi-février. Depuis le 21 janvier toutes les

écoles sont fermées. Il est interdit de voyager à l'étranger, et de sortir de sa commune le week-end. Les liaisons ferroviaires avec l'Espagne et aériennes avec le Brésil et la Grande-Bretagne sont suspendues. Et le Premier ministre, Antonio Costa, annonce que le pire est à venir.

Quant au système hospitalier, il commence à craquer. Il a été mis à mal par les plans d'austérité successifs des années 2010-2016, sous l'autorité de la Troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international). On recrute des soignants à tout-va : médecins retraités, élèves infirmiers, diplômés étrangers... Les transferts de malades ont commencé vers les îles de Madère et des Açores, mais ces régions autonomes ont peu de capacités d'accueil. L'Autriche et l'Allemagne sont à présent sollicitées pour recevoir des malades et fournir matériel médical et soignants.

La crise sanitaire contribue à aggraver la crise

économique. Le tourisme représente 17 % du produit intérieur brut (PIB), et la fermeture quasi totale des frontières le frappe au cœur. À Lisbonne et Porto, non seulement les habitants ne peuvent plus se loger en centre-ville, à cause des locations en Airbnb, mais ces locations elles-mêmes sont vides, faute de touristes.

L'État, comme en France, a développé le chômage partiel,

les prêts garantis et les aides de trésorerie aux entreprises. Mais la fin des divers moratoires et aides risque de se traduire par une explosion des faillites, du chômage et de la misère. Le PIB a déjà chuté de 9,3 % en 2020. Une nouvelle crise de la dette menace, comme celle qui, il y a dix ans, avait plongé dans la misère et la faim chômeurs et retraités.

Vincent Gelas

L'élection présidentielle

Marcelo Rebelo de Sousa a été réélu dès le premier tour président de la République portugaise avec 60 % des voix, dimanche 24 janvier. Les 60 % d'absentions sont principalement dues au Covid, car cet homme de droite est bien vu de la population. Il y avait bien une candidate socialiste, arrivée en deuxième place avec 13 % des voix, mais elle n'était soutenue ni par la direction de son parti ni par le Premier ministre, Antonio Costa, socialiste lui aussi.

Le fait notable de cette élection est le score du candidat d'extrême droite André Ventura : 12 % des voix. Issu de la droite classique, il est l'unique député de son parti, Chega (Ça suffit!), qui avait obtenu 1,3 % aux législatives de 2019. Depuis la chute de la dictature salazariste au printemps 1974, l'extrême droite était très marginale. Avec la crise sanitaire et économique, elle fait sa réapparition.

V. G.



Janvier-février 2011 : les Printemps arabes et leurs braises non éteintes

Il y a dix ans, fin 2010 et début 2011, une vague de soulèvements populaires faisait trembler les dirigeants de deux dizaines de pays du monde arabe et tomber deux d'entre eux. Elle allait entrer dans l'histoire récente comme le Printemps arabe.

En Tunisie, l'étincelle, le suicide par le feu en décembre 2010 d'un jeune marchand ambulant, Mohamed Bouazizi, était sans doute imprévisible, mais les raisons de la vague de colère que sa mort entraîna étaient patentes. La misère des habitants des régions oubliées et le chômage qui clouait la jeunesse dans la pauvreté avaient déjà produit des secousses. Tunis et les autres villes du pays vécurent au rythme des manifestations, grèves et sit-in qui finalement, le 14 janvier 2011, obligèrent le dictateur Ben Ali à quitter le pouvoir. L'impérialisme américain conseilla vivement le pouvoir tunisien en ce sens, le président Barack Obama appelant à une « transition ordonnée ». La France de Sarkozy adopta, un peu plus tardivement, la même attitude. Face à la révolte, les puissances capitalistes tutélaires se livraient à une de leurs manœuvres politiques coutumières consistant à sacrifier le dictateur, qui focalisait tout le mécontentement, pour garder l'essentiel de leurs positions. En satisfaisant dans un premier temps la revendication populaire qui réclamait que Ben Ali « dégage », il s'agissait de tenter de calmer à moindres frais le mouvement social sans rien changer sur le fond.

En Égypte, dans le contexte de grande pauvreté des deux tiers des 85 millions d'habitants, le Jour de la colère fut décidé pour le 25 janvier 2011, par un ensemble de militants appartenant ou non à plusieurs regroupements d'opposition au dictateur Hosni Moubarak. Dans la vague d'enthousiasme déclenchée par les événements de Tunisie, ils exprimaient des revendications communes à de nombreux travailleurs et jeunes des villes : « Pain, liberté, justice sociale ! »

Malgré la répression violente, les manifestations et les grèves continuèrent et Moubarak, dictateur depuis trente ans, dut quitter la place le 11 février, moins d'un mois après

son homologue de Tunisie. Quelques jours auparavant, depuis la Maison-Blanche, Obama l'avait poussé à prendre du champ, s'adressant par ailleurs directement aux manifestants regroupés place Tahrir au Caire pour les assurer du soutien des États-Unis. L'enjeu était d'importance, alors qu'après l'intervention des troupes américaines en Irak, en 2003, le Moyen-Orient était devenu une poudrière où les révoltes populaires pouvaient rapidement s'étendre. L'armée fut désignée pour incarner la « transition ordonnée », et proclamée garante de la sécurité des manifestants, face à la police qui se faisait momentanément plus discrète. À travers le Conseil suprême des forces armées (CSFA), elle reçut le pouvoir des mains de Moubarak, pour dissoudre aussitôt le Parlement et suspendre la Constitution.

Débarrassés de Moubarak, les travailleurs et les jeunes continuèrent de mener dans toute l'Égypte d'incessantes grèves et manifestations, qui reprenaient les revendications de salaire, de conditions de travail, d'emploi, leurs exigences de liberté syndicale, de libre expression. Lors d'une de ces grèves, des militants ouvriers affirmaient : « Si cette révolution ne conduit pas à une distribution équitable des richesses, elle ne vaut rien. Sans libertés sociales, les libertés ne sont pas



En Tunisie, pendant la grève générale en 2018.

complètes. Le droit de vote est naturellement dépendant du droit au pain. » La vague de révoltes avait d'autant plus de raisons d'inquiéter les puissances impérialistes qu'après la Tunisie et l'Égypte elle allait toucher à des degrés divers l'Algérie, la Jordanie et le sultanat d'Oman, le Yémen, l'Arabie saoudite, Bahreïn, la Libye de Kadhafi, le Maroc, l'Irak, et la Syrie.

Retour de la répression

Les classes dirigeantes tunisienne et égyptienne, toujours bien conseillées par Washington, s'attelèrent alors à l'opération de tromperie de la population nommée « transition démocratique », ou même « ordonnée ».

En Tunisie, cette transition se traduisit par la mise en place d'une façade parlementaire dans laquelle le parti islamiste Ennahda allait prendre une place importante. Mais aucune revendication des ouvriers, des masses pauvres, n'allait être satisfaite.

En Égypte également, le parti islamiste des Frères musulmans, seul parti politique structuré apparaissant opposé à celui de l'ex-dictateur, sortit vainqueur des premières élections, et le dirigeant de ce parti, Mohammed Morsi, fut élu président. Très rapidement détestés, tant pour

leurs tentatives d'imposer leur ordre moral poussiéreux que pour leurs décrets dictatoriaux, ne voulant ni ne pouvant satisfaire aucune revendication populaire, les Frères musulmans furent confrontés à leur tour à des manifestations et des grèves. L'armée, après s'être retirée dans les coulisses du pouvoir, allait reprendre les rênes en prétendant s'appuyer sur la volonté populaire.

Le coup d'État militaire du 3 juillet 2013, dirigé contre le parti islamiste, put s'accomplir avec le soutien massif d'une grande partie des participants au mouvement de 2011, la jeunesse et les mouvements de gauche qui avaient été présents place Tahrir. Pendant quelque temps, l'armée parvint à se présenter comme le sauveur de la démocratie, et même de la « révolution de 2011 », face aux Frères musulmans déconsidérés. L'état-major en profita, en août 2013, pour écraser dans le sang les partisans du président destitué et les militants islamistes qui continuaient de manifester.

À la tête du nouveau pouvoir, le général Sissi, devenu maréchal, entreprit alors, au prétexte de la lutte contre le terrorisme ou même sans prétexte, de faire taire les opposants de gauche, les ouvriers grévistes, les militants des droits de l'homme, les journalistes, les artistes,

les féministes. À dix ans de la chute de Moubarak, pour une grande partie de la population, la dictature de Sissi est désormais pire que celle d'avant 2011.

En Syrie, en Libye, au Yémen, les régimes dictatoriaux menacés par la vague de révolte allaient eux aussi réagir violemment. Les populations allaient payer le prix fort de la répression, subissant d'interminables guerres civiles et devant désormais vivre dans des pays en ruine.

Une révolution à achever

Dix ans après, les explosions sociales du Printemps arabe ont débouché sur d'amères défaites. Quand le pays où elles se sont produites n'a pas sombré dans le chaos, le pouvoir militaire s'est maintenu sous une forme ou sous une autre. L'économie est plus que jamais soumise aux intérêts impérialistes. La situation sociale des travailleurs et des plus pauvres continue à se dégrader. L'aggravation de la crise mondiale, les effets de la crise sanitaire s'ajoutent. Des explosions de mécontentement continuent de se produire de façon sporadique, même si elles ne sont plus portées par une vague d'espoir comme cela a pu être le cas en 2011.

De nouvelles explosions sont probables, mais elles se heurteront aux mêmes obstacles. Jusqu'à quel point les masses, les militants auront-ils tiré les leçons de l'échec de la vague de 2011 ? C'est une question déterminante.

Dans un monde arabe dominé par l'impérialisme, morcelé entre différents régimes dictatoriaux ou ne valant guère mieux, seul le prolétariat peut ouvrir une perspective s'il s'organise autour de la défense de ses intérêts fondamentaux. Seule une révolution prolétarienne s'étendant à l'échelle de toute la région pourra mettre fin à ce système d'oppression et ouvrir un véritable espoir.

Viviane Lafont



Place Tahrir au Caire, 25 janvier 2011.

Houillères de Lorraine : une reconnaissance des risques au travail

ARC RÉPUBLICAIN LORRAINE



Après des années de mobilisation et d'action judiciaire, 726 anciens mineurs de charbon de Lorraine ont obtenu de la cour d'appel de Douai la reconnaissance du préjudice d'anxiété pour avoir été exposés à des substances toxiques.

Ils vont toucher chacun 10000 euros, payés par l'État puisque leur employeur, les Charbonnages de France, n'existe plus.

Les anciens mineurs ne sont plus que 726 encore en vie. 49 sont décédés depuis le début de la procédure à un âge moyen de 68 ans : dix ans de moins que l'espérance de

vie moyenne des hommes en France ! Cela en dit long sur les conditions de travail qu'ils ont eues à subir.

Depuis 2011, quelques centaines se sont regroupés à l'initiative de militants CFDT pour faire reconnaître ce préjudice d'anxiété lié aux conditions de travail. Depuis, il y a eu un véritable

marathon judiciaire. Saisi en 2013, les Prud'hommes de Forbach avaient condamné en 2016 les Charbonnages de France à verser 1000 euros par salarié, sur la base d'une liste de substances nocives incomplète. Les mineurs avaient fait appel.

Un an plus tard, la cour d'appel les avait déboutés de leurs demandes. Ce jugement avait été cassé en 2019 par la Cour de cassation qui avait renvoyé l'affaire en appel à la cour de Douai. Celle-ci vient donc de donner raison aux 726 mineurs et reconnaît qu'ils ont été exposés à une longue série de substances nocives en plus des particules d'amiante : poussières de bois, de charbon et de rochers, fumées de locomotive diesel, émanations de produits et liquides toxiques générant « un risque élevé de développer une pathologie » dit-elle. Le tribunal reconnaît que les Charbonnages n'ont pas pris « toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la

santé des travailleurs ».

En outre la Cour de cassation reconnaît le droit pour tout salarié justifiant « d'une exposition à une substance nocive ou toxique générant un risque de développer une pathologie grave et d'un préjudice d'anxiété personnellement subi » d'agir en justice contre son employeur pour manquement à son obligation de sécurité.

Le journal *Les Échos* parle à ce propos de « la boîte de Pandore que redoutaient les employeurs au début de la procédure » avant de relever avec satisfaction qu'« elle ne s'est pas ouverte pour autant : dans l'intervalle le délai de prescription est passé de trente ans à cinq ans, puis à deux ans, excluant de facto l'hypothèse d'une avalanche de plaintes ». Et de conclure : « La reconnaissance du préjudice d'anxiété demeure par ailleurs difficile et hors de portée d'un salarié isolé. » En bref, les patrons respirent, vu les délais de prescription, ils vont pouvoir

continuer à empoisonner la santé des travailleurs.

Ce jugement est une victoire pour les 726 mineurs qui n'ont pas lâché l'affaire. Mais il souligne aussi toute l'injustice de la situation : la quinzaine de milliers de mineurs retraités qui n'étaient pas dans la procédure mais ont subi les mêmes conditions de travail ne toucheront rien.

« Les mines sont fermées mais il n'y a pas de nostalgie », ajoute François Dosso, ancien mineur CFDT porte-parole de ce combat, dans la presse. « On regrette la camaraderie, la solidarité, le plein emploi... mais nous ne regrettons pas le bagne. Certains chantiers des houillères, c'était Cayenne. La seule différence c'est qu'il n'y avait pas de crocodiles au fond de la mine ». Eh oui, car les crocodiles sont au sommet des entreprises et de l'État.

Étienne Hourdin

RATP : fake news et calomnies

Les médias se relaient pour présenter les travailleurs de la RATP comme des privilégiés qui travailleraient peu et crouleraient sous les primes. Ils s'inspirent des déclarations de la Cour des comptes et de la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, qui veut ajouter 52 minutes de travail par jour aux conducteurs de bus.

La chaîne LCI a remporté la palme de la fausse nouvelle et suscité l'indignation des conducteurs de bus après avoir décrit la RATP comme

un « paradis social ». Elle prétendait tirer d'un rapport de la Cour des comptes que les conducteurs ne passent pas plus de 4h30 par jour au

volant, alors que ceux-ci sont aux 35 heures, conduisent en moyenne 6h42 par jour et que même la Cour des comptes n'a pas osé écrire un mensonge aussi grossier.

Il y a de quoi être indigné, quand on entend parler de rigidité du temps de travail pour des métiers où les horaires changent chaque jour, où on travaille de nuit, jour férié ou non, et avec jusqu'à 13 heures d'amplitude, une partie des services de bus incluant une coupure en cours de journée.

Il y a aussi de quoi devenir furieux à voir ces gens grassement payés monter en épingle des primes comme la « prime d'usure de chaussures », touchée en réalité par 48 personnes sur les plus de 45 000 salariés... pour une somme de 7,63 euros. En

revanche, personne ne s'est interrogé sur les primes d'objectif des directeurs d'unité.

La RATP n'est évidemment pas un paradis social. C'est une entreprise sur laquelle lorgnent les capitaux privés avec l'ouverture à la concurrence prévue officiellement à partir de 2025 pour le secteur bus, déjà commencée dans les faits pour les lignes de tramway.

À la RATP comme ailleurs, la pression patronale se renforce. Les sanctions et les licenciements augmentent : + 90% pour les conseils de discipline entre 2011 et 2018, + 80% de licenciements et ruptures de contrat à l'initiative de la direction. Dernier exemple en date : Alexandre El Gamal, délégué CGT et conducteur de bus à Vitry-sur-Seine, dans

le Val-de-Marne, est menacé de révocation par la RATP suite à son implication dans la grève et à l'intervention du directeur de son dépôt contre la tenue d'une permanence syndicale. La RATP vient de saisir le ministère du Travail, dirigé par son ex-PDG, Élisabeth Borne, pour passer outre l'opposition de l'inspection du travail.

« Face à la concurrence, on est tous dans le même bateau », dit la direction pour embarquer les travailleurs derrière ses projets de hausse du temps de travail et de réduction de postes. Mais si la RATP est un bateau, les travailleurs y rament et la direction s'y réserve le droit de choisir la destination. Ça fait toute la différence !

Correspondant LO

Réseau bus : économies sur la santé

Alors que tout le monde parle de l'accélération de l'épidémie, au dépôt RATP de Paris-Est, le nombre de bus circulant sur certaines lignes a été diminué, ce qui augmente le nombre de voyageurs par bus.

Certes, avec le couvre-feu à 18 heures, le nombre de voyageurs a baissé en soirée sur toutes les lignes. Mais ce n'est pas le cas le matin tôt, et il y a même plus de monde que d'habitude le midi et surtout en fin d'après-midi.

Le réflexe de la région Île-de-France et de la direction de la RATP a été de chercher comment diminuer le nombre de bus en circulation. À Paris-Est, cela signifie que sur certaines lignes, la fréquence

des bus depuis le 11 janvier est celle habituellement mise en œuvre pendant les vacances scolaires, période où le nombre de passagers est beaucoup moins important.

La RATP a multiplié les affichettes dans les bus appelant les voyageurs à être responsables et respecter la distanciation sociale. Cela coûte moins cher que de faire rouler le nombre de bus nécessaires pour que cela soit possible.

Correspondant LO



FRANCE 3

Hôpital de La Rochelle: le Covid, révélateur de la misère



Devant l'hôpital de La Rochelle en octobre 2020.

La Charente-Maritime ayant été jusque-là peu touchée par le Covid, l'hôpital de La Rochelle avait accueilli au printemps, et jusqu'à la fin 2020, des malades d'autres régions.

Mais la situation, qui s'est très rapidement dégradée mi-janvier, y est devenue critique de l'aveu même du directeur. Des foyers de Covid se sont constitués dans plusieurs services, et des patients ont été contaminés.

Le 21 janvier, près de 80 patients étaient testés positifs au Covid, dont 25 gravement atteints. Leur nombre en réanimation, passé de trois à treize en deux semaines, dépasse maintenant les capacités de l'hôpital. Des lits

ont dû être ouverts en urgence, et même le bureau d'un cadre de santé a été transformé en chambre.

Le personnel manque cruellement. Le nombre de soignants atteints du Covid est passé de 19 à 40 en deux semaines, et les arrêts surchargent le personnel restant, et les retraités mobilisés. Cette pénurie a entraîné aussi la fermeture de cinq blocs opératoires sur onze et le report d'opérations chirurgicales.

Comme les hôpitaux d'autres régions auparavant, celui de La Rochelle paie, par la santé de son personnel et de ses patients, le sous-investissement et le manque de moyens. Le répit que le Covid a laissé jusqu'ici à la région n'a même pas été mis à profit pour mieux se préparer à l'arrivée attendue du virus.

Ce gouvernement, qui réserve « l'argent magique » aux milliardaires et autres marchands d'armes, laisse crever le système de santé.

Correspondant LO

Hôpital Saint-Antoine – Paris: le rappel à la Saint-Glinglin ?

Il y a quatre semaines, une partie du personnel de l'hôpital Saint-Antoine à Paris a reçu la première dose de vaccin anti-Covid, à condition d'avoir plus de 50 ans ou des facteurs de comorbidité.

La seconde dose aurait dû être reçue dans la dernière semaine de janvier. En raison de la pénurie, les délais ont été repoussés à 28 jours, après les annonces du ministre de la Santé. Cependant les soignants de la Polyclinique, un des services chargés de la vaccination, ont croulé sous les visites et les appels, car ceux et celles qui avaient reçu une première injection

venaient aux informations. En effet un SMS leur avait été envoyé, annonçant les annulations de rendez-vous et se terminant par la formule sans appel: « Si vous n'êtes pas recontacté dans les deux mois, reprenez un rendez-vous. » Les soignants de la Polyclinique étaient bien en peine de donner des informations: ils n'en avaient pas reçu eux-mêmes.

L'improvisation et l'im-

préparation pourraient faire sourire si la situation n'était pas aussi alarmante: les hôpitaux sont des clusters en puissance et la campagne de vaccination qui y avait commencé permettait d'espérer une protection minimum contre la diffusion du virus. Ce mauvais scénario arrache plutôt des grimaces et nourrit la colère contre les pouvoirs publics, incapables de répondre à l'urgence de la situation sanitaire, comme depuis le début de la pandémie finalement.

Correspondant LO

Ville de Paris: non à l'allongement des horaires

Six syndicats de la ville de Paris ont déposé un préavis de grève jeudi 4 février, date de la journée interprofessionnelle de mobilisation, pour protester contre un projet d'allongement des horaires.

Actuellement, les agents parisiens travaillent 1550 heures par an. Si le nouveau projet était adopté, la durée du travail serait portée à 1607 heures, soit huit jours de repos en moins. La ville de Paris, gérée par la gauche, les écologistes et le

Parti communiste, prétend que cette décision est imposée par la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019. Comme s'il s'agissait d'une contrainte imposée de l'extérieur! En réalité, la mairie de Paris espère récupérer l'équivalent

de 1800, voire 2000 emplois supplémentaires, sans avoir à embaucher personne.

Ce projet rencontre une forte opposition des agents qui refusent toute augmentation du temps de travail. Ils ont raison! S'il manque du monde, la ville de Paris n'a qu'à embaucher, ce ne sont pas les chômeurs qui manquent.

Denis Aler

Meurthe-et-Moselle: le conseil départemental encourage le travail gratuit

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, dirigé par le Parti socialiste avec le soutien des écologistes, du PCF et de LFI, a lancé une campagne d'affiches et de prospectus pour encourager « l'engagement citoyen ».

Il s'agit en fait de l'engagement bénévole pour la distribution de l'aide alimentaire et... pour le travail en Ehpad.

Sur le site Internet dédié, on peut ainsi trouver plus de 150 offres dans une quarantaine d'Ehpad publics ou associatifs, pour des activités d'animation, mais aussi d'accueil du public, de repassage, d'entretien des espaces verts, de cuisine, de plonge et de nettoyage. Mieux encore que les contrats précaires ou les services civiques, il est fait maintenant appel à une main-d'œuvre gratuite pour les maisons de retraite!

Cela donne une idée de l'ampleur des besoins de recrutement dans ces établissements. Et s'il y a sans



doute des volontaires prêts à donner de leur temps pour venir en aide à des personnes âgées, il y a plus encore de chômeurs qui ne demanderaient qu'à associer leur envie d'aider avec celle d'avoir un emploi.

Contre ce sous-effectif, mais aussi contre le chômage de masse, il faudra commencer par pourvoir ces postes en CDI avec un vrai salaire.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent Pagaille vaccinale

Je suis infirmière en libéral dans un secteur rural des Hauts-de-France. Comme le raconte une collègue infirmière du secteur hospitalier dans un précédent courrier, l'État fait appel à des médecins et infirmiers libéraux en plus du personnel des Ehpad et des hôpitaux pour assurer la vaccination.

Déjà, alors que le personnel des hôpitaux enchaîne les heures supplémentaires non payées, les libéraux, eux, touchent des paies de plus de 50 euros de l'heure, voire plus pour les médecins. Pourtant, même métier, même combat, non?

Nous avons été fortement sollicités depuis le début de la pandémie, pour réaliser des tests PCR et antigéniques et maintenant pour la vaccination, et ce malgré les manques de matériel et les informations de dernière minute. Mais mon mari, infirmier salarié, qui a demandé à participer à la vaccination, reste lui toujours sans réponse...

Là où je travaille, un centre de vaccination a pu être ouvert dans la précipitation, grâce à la bonne volonté du personnel paramédical, pour répondre au mieux aux besoins de la population dans cette région sinistrée. Au bout de quelques jours, les doses promises n'étaient plus livrées, alors que dans un Ehpad privé où j'ai participé à la vaccination il y avait un surplus de doses. Au final, moins de dix jours après son ouverture, on se voit dans l'obligation de fermer le centre, faute de doses. Les rendez-vous des patients ont donc été annulés. Or l'accès à la vaccination se fait uniquement par une plateforme Internet; les patients de plus de 75 ans, dont beaucoup n'ont pas accès à Internet, et qui ont donc eu du mal à s'inscrire, se retrouvent sans rendez-vous et sans savoir quand ils pourront en reprendre un!

Une lectrice

PSA – Poissy : l'écho de la grève au Maroc

À peine connue, la nouvelle de la grève commencée à l'usine PSA de Kenitra, au Maroc, s'est diffusée comme une traînée de poudre à l'usine PSA de Poissy, en région parisienne, par l'intermédiaire des travailleurs ayant des liens avec ceux du Maroc.

Cette grève a éveillé un sentiment de fierté chez les ouvriers maghrébins de PSA en France, et déclenché des discussions nombreuses.

Les ouvriers étaient choqués du salaire de misère.

Les liens issus de l'immigration, ainsi que l'outil des réseaux sociaux, ont permis

de faire circuler quasiment instantanément vidéos, photos, images de la liste de revendications. Des militants ouvriers de PSA en France ont enregistré des messages de soutien, que des travailleurs marocains ont traduits et relayés au Maroc.

Au fond, ceux de Kenitra montrent la voie, et leur grève est aussi celle de tous les travailleurs de PSA. Car même si les salaires au Maroc sont encore bien plus misérables, c'est bien la question du salaire qui est essentielle, quel que soit le pays. Par-delà les frontières, tous les travailleurs de PSA ont des intérêts communs à défendre face aux actionnaires de ce qui devient le quatrième groupe mondial de l'automobile.

En obligeant, depuis des décennies, les prolétaires à traverser la Méditerranée pour tenter d'avoir une vie meilleure, les capitalistes ont, bien malgré eux, créé des liens entre les travailleurs du Maghreb et d'Europe. Et en créant des usines dans les pays qu'ils appellent « à bas coût », ils renforcent aussi une classe ouvrière qui se met à lutter :

L'usine de Kenitra paralysée par la grève

Mercredi 27 janvier a démarré une grève qui paralyse l'usine de PSA à Kenitra au Maroc. La grève est massive et continuait dans les premiers jours de février.

Dans cette usine ouverte il y a à peine 18 mois, 2500 travailleurs fabriquent un des modèles de la gamme Peugeot les plus vendus en Europe, la nouvelle 208. Le roi du Maroc avait fait un pont d'or à PSA, lui offrant des terrains gratuits, la construction d'un port en eau profonde pour exporter les voitures, des exonérations d'impôts, des centres de formation.

Les revendications des grévistes portent sur les salaires, et aussi sur les majorations des heures travaillées des samedis après-midi ou des jours fériés, la couverture médicale, inexistante au point qu'il n'y a même

pas d'indemnisation en cas d'accident du travail, le système de compteurs d'heures qui empêche le paiement des heures supplémentaires.

Que cette grève ait démarré sur les salaires n'a rien d'étonnant. À Kenitra, le salaire est de 2 600 dirhams, à peine 240 euros par mois, pour huit heures de travail six jours sur sept, soit quarante-huit heures par semaine.

Ces 2500 travailleurs payés 240 euros par mois fabriquent des voitures qui sont ensuite vendues 20 000 euros en Europe. Voilà comment le groupe PSA – ou plutôt le nouveau groupe Stellantis, issu de la fusion de PSA et de Fiat-Chrysler – arrive à augmenter encore un peu plus les profits de ses actionnaires.

Correspondant LO

leur politique se retourne contre eux, et c'est tant mieux!

La direction de PSA croyait pouvoir exploiter sans vergogne les ouvriers au Maroc. Elle est tombée

sur des travailleurs décidés à ne pas se laisser faire et à exiger de pouvoir vivre dignement de leur travail. Vive la grève de PSA Kenitra!

Correspondant LO



Le 27 janvier à l'usine PSA de Kenitra au Maroc.

Renault MCA – Maubeuge : le débrayage a payé!

Le 27 janvier, à MCA, filiale du groupe Renault située près de Maubeuge, dans le Nord, dont les 2200 salariés produisent la Kangoo, une centaine de travailleurs du Montage et de Peinture ont débrayé pour demander une augmentation de la prime d'intéressement.

Depuis une quinzaine de jours, les travailleurs attendaient de connaître le

montant du solde de cette prime versé le 31 janvier. L'annonce de la direction qu'il serait de 364 euros a suscité de la colère.

En effet, depuis des mois, la charge de travail augmente dans des conditions rendues plus difficiles par l'épidémie de coronavirus, de nombreux samedis ont été travaillés et les chefs demandent tous les jours des « volontaires » pour

commencer plus tôt ou partir plus tard. « La direction ne cesse de demander des efforts, à elle d'en faire! » Tel était le sentiment de beaucoup.

À 9 heures, la CFTC organisait une prise de parole au Montage et une partie de l'équipe de Peinture quittait son atelier pour s'y joindre. Le rassemblement se transformait en un cortège d'une bonne centaine

de grévistes, qui a circulé le long des lignes.

La direction ne s'attendait pas à une telle réaction. Le nouveau directeur des deux usines de Douai et Maubeuge est lui-même descendu en urgence et a fini par promettre une augmentation de la prime.

Le lendemain, un supplément d'intéressement, avec un minimum de 150 euros brut, était

officiellement annoncé.

Ceux qui ont participé à ce débrayage étaient heureux de cette petite victoire, d'autant que pour certains, récemment embauchés, c'était leur première action collective. Le résultat a montré que, pour contraindre la direction à mettre la main à la poche, la méthode est la bonne!

Correspondant LO

Renault - Douai : la "Renaulution" supprime du personnel

L'usine Renault de Douai a été fermée huit semaines pour travaux. Les modèles de voitures fabriqués seront arrêtés et les travaux préparent l'arrivée de modèles électriques. Dans l'immédiat, un seul est programmé. La future Renault 5 électrique est ainsi promise à Douai pour 2025.

Le 18 janvier, la reprise en a inquiété plus d'un. C'était sans doute l'effet voulu par la direction. Il n'y avait plus un seul intérimaire, alors qu'il y en avait jusqu'à 600 avant la fermeture et près de 400 salariés en CDI, sur 2 900 inscrits à l'effectif, étaient absents. Les chefs d'équipe les avaient appelés chez eux

pour leur dire de ne pas venir. « Ce n'est pas la peine, on ne sait pas encore sur quel poste te mettre. Reste chez toi, tu seras payé au chômage partiel et on te tiendra au courant. »

Même ceux qui avaient repris passaient presque tout leur poste sans travailler, sur une chaîne où il y avait très peu de voitures.

C'est dans cette ambiance que la direction a organisé deux jours de grand-messe. Par groupes de vingt, les travailleurs ont vu une exposition sur les 50 ans de l'usine et écouté les sermons patronaux. L'ex-directeur de l'usine Toyota de Valenciennes, ex-toyotiste acharné, devenu ensuite directeur du pôle Renault et renaultiste inconditionnel, était chargé du discours. L'ex-directeur de l'usine de Douai, pour faire bonne mesure, lui, est passé chez Toyota...

La direction propose la « Renaulution tous

ensemble », tel est le nom ridicule donné à l'évolution à venir de Renault. Mais ce sera seulement après une année difficile, et pas vraiment tous ensemble, puisqu'elle parle de résorber d'abord le sureffectif. Elle prétend qu'il existe des « pistes de réflexion » dont voici quelques-unes : elles comprennent des mutations vers d'autres sites Renault : STA Ruitz, à 45 kilomètres, ou MCA Maubeuge, à 88 kilomètres. Renault prétend y recenser 700 postes potentiels ; il y aura aussi des dispenses d'activité, ou des formations longues, ou encore

des missions ponctuelles, comme des suivis de véhicules sous confidentialité... tout cela payé par des financements publics.

Ceux qui sont prétendument en sureffectif sont bien sûr inquiets, mais le sont chacun de son côté, atomisés, et sans avoir encore eu l'occasion de se réunir. Mais la question de la lutte pour le maintien de l'emploi pour tous, de la répartition du travail entre tous avec garantie du salaire, doit être mise à l'ordre du jour.

Correspondant LO

Hôtels de Paris 8^e : personnel en colère

Lundi 25 janvier, 70 salariés des hôtels du 8^e arrondissement de Paris, quasiment tous fermés en ce moment et dont le personnel est en chômage partiel, se sont rassemblés devant l'hôtel Balzac pour manifester ensuite dans les rues.

Ils sont passés devant l'hôtel California et ont fini devant l'hôtel Le Collectionneur aux cris de « Tous ensemble » et « Non, non, non, aux licenciements ! ».

Devant Le Collectionneur, un délégué a expliqué que, pour l'instant, la situation restait stable, même s'il y a, à court terme, un risque de liquidation de l'hôtel Balzac comme du groupe d'hôtels JJW France. Ils appartiennent tous au Cheikh Al Jaber,

qui a défrayé la chronique dans l'affaire Balkany et qui, tout en étant riche à milliards, n'a pas payé en temps et en heure les salaires, les charges ni même parfois l'entretien des infrastructures de certains hôtels, comme les ascenseurs. Le personnel de l'hôtel était présent en nombre, inquiet de la situation mais aussi déterminé à ne pas se laisser faire, même en période de chômage partiel.

À l'arrivée de la



manifestation devant l'hôtel Le Collectionneur, le délégué CGT a raconté comment la direction faisait du chantage à l'emploi et laissait planer le risque d'un éventuel plan social. Elle proposait aux syndicats de signer un « accord de performance » supprimant toutes les primes pendant plusieurs années, diminuant

les heures de travail, et bien sûr la paye. Tout cela entraînait une baisse de plus de 40% des salaires.

Révoltés, les salariés venus manifester ont exprimé leur colère devant l'hôtel. Ils étaient aussi contents d'avoir pu se retrouver après dix mois de chômage partiel. Plusieurs intervenants ont dit que

ce premier pas était un tour de chauffe pour préparer la mobilisation du 4 février.

Comme le personnel des hôtels, c'est tout le monde du travail qui est visé par les attaques du patronat et du gouvernement. C'est bien tous ensemble qu'il faut riposter!

Correspondant LO

AVS Thales – Vélizy : débrayages pour les salaires

À la suite de l'annonce par la direction de Thales Vélizy, dans les Yvelines, du report de six mois des augmentations générales de salaires prévues en janvier, la réaction des salariés a été, elle, immédiate.

Lors d'un premier débrayage, mardi 19 janvier, décidé la veille pour le lendemain, les travailleurs ont défilé dans les ateliers puis dans les bureaux de la direction, à 130 en matinée et à une vingtaine en soirée en scandant : « Les augmentations de salaires, c'est tout de suite ! ». « L'augmentation des prix n'attend pas, elle », « Faut pas lâcher ! » étaient le constat et les perspectives qu'ils se sont données en assemblée générale à la fin du débrayage. Rendez-vous était pris pour la semaine suivante.

Jeudi 28 janvier, en

information syndicale, 160 travailleurs (135 pour l'équipe de la journée et 25 pour celle du soir) ont décidé de débrayer deux fois par jour à compter de la semaine suivante. Lundi 1^{er} février, deux débrayages ont eu lieu dans la journée. En assemblée générale, les travailleurs se sont mis d'accord sur une augmentation de 100 euros minimum pour tous. Ils sont allés interpellé le PDG et lui ont rappelé que les salaires sont bien trop bas pour permettre de vivre.

Le PDG a osé répondre qu'on n'avait pas à se

plaindre chez Thales et qu'ailleurs c'était pire : de quoi mettre plus en colère encore. Il s'est entendu répondre que de leur tour d'ivoire, les nantis ne comprenaient rien aux problèmes quotidiens des travailleurs.

Les travailleurs ont bien conscience aujourd'hui de la rapacité de ce grand groupe, qui a reversé 330 millions de dividendes à ses actionnaires en 2019. Les salariés grévistes discutent de la suite de leur mobilisation, prennent et votent les décisions en assemblée générale avec le souci de convaincre dans les ateliers, autour d'eux. Ils sont déterminés à poursuivre, plus nombreux encore.

Correspondant LO

CAF de Nancy : la pagaille de la réforme des APL

À la CAF de Nancy, au 18 janvier, plus de 12 000 dossiers d'allocataires touchant une aide au logement attendaient d'être traités.

Pour que les allocations soient bien versées le 5 février comme prévu, la direction demande aux agents de faire des heures supplémentaires, y compris les samedis, et a organisé trois « journées de la production » où toutes les tâches jugées moins prioritaires sont suspendues pour traiter le maximum de dossiers. Malgré cela, il est probable qu'il y ait des retards de paiements car le sous-effectif ne permet pas d'absorber une telle charge de travail. Selon les propres calculs de la direction, il manque 14 postes à temps plein pour effectuer les tâches courantes.

Tout le monde se demande comment la réforme des aides au logement qui devait s'appliquer initialement au 1^{er} janvier 2019 et a été plusieurs fois reportée peut

engendrer une telle pagaille. Les deux années supplémentaires n'ont visiblement pas suffi à la Caisse nationale (CNAF) pour en préparer le déploiement, car les agents n'ont été formés que le 21 janvier 2021, les bugs informatiques se multiplient et des courriers erronés ont même été envoyés aux allocataires.

De plus, avec les mesures de distanciation physique, les allocataires qui se pressent à l'accueil doivent attendre dehors sous un chapiteau avant d'être renseignés. Et ils seront sans doute encore plus nombreux en février, quand ils découvriront sur leur compte en banque la baisse de leur aide au logement.

En fait, sous couvert de prendre en compte les revenus les plus récents pour calculer le montant des aides, le gouvernement entend surtout réaliser 700 millions d'économies aux dépens des allocataires... et c'est cela le plus choquant!

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

SPR : le patron montre son vrai visage

J'ai travaillé pendant 26 ans à la SPR, une petite entreprise de la région tourangelle qui fabrique des ressorts pour l'industrie automobile et aéronautique et qui appartient à un groupe possédant trois autres entreprises. Nous n'étions plus que 18 dans l'entreprise.

En juillet, on nous a annoncé par courrier qu'un plan de restructuration était en cours de préparation. Depuis plus rien.

Nous savions seulement que trois d'entre nous seraient reclassés dans l'usine d'Issoudun. Ceux qui sont proches de la retraite espéraient que ça dure encore quelques mois pour gagner quelques trimestres. Les autres cherchaient du travail ailleurs. Juste avant les congés de fin d'année, après des mois sans nouvelles, on a appris que l'usine fermerait le 21 janvier.

En nous retrouvant le

lundi 4 janvier, on savait qu'on n'avait plus que quelques jours à la boîte. On a accroché des pancartes à la grille pour dénoncer les licenciements. On les remettait quand elles avaient été arrachées. Est-ce que ce sont ces pancartes qui les ont inquiétés? Toujours est-il que le jeudi 7 janvier à la débauche, une représentante de la direction nous attendait à la pointeuse et nous annonçait qu'il ne fallait pas revenir

le lendemain. On ne pouvait même pas récupérer des affaires personnelles restées dans le vestiaire... C'était interdit!

Jusqu'à-là, c'est la résignation qui dominait, certains trouvant même des excuses au patron dans la situation actuelle : la crise sanitaire, les « difficultés » dans l'aéronautique. Mais cette manière de se débarrasser de nous a choqué tout le monde. On ne s'est pas laissé faire, on est

retournés dans l'usine récupérer nos affaires.

Depuis, quand nous nous retrouvons pour les démarches administratives, l'ambiance n'est plus la même. Bien sûr, nous sommes virés, et ça va être la galère. Mais ça a été une leçon sur ce que les patrons sont capables de faire, sur le fait qu'il n'y a aucun cadeau à en attendre et qu'il faut se serrer les coudes entre travailleurs.

Un lecteur

Chantiers de l'Atlantique : qu'importe le patron pourvu qu'on ait l'emploi

Le feuilleton du rachat des Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire par l'italien Fincantieri a pris fin, comme attendu, le 31 janvier. Ce rachat n'aura pas lieu.

C'est peu dire que ces péripéties financières n'ont pas trouvé beaucoup d'échos parmi les salariés de l'entreprise. En revanche, du côté des politiciens, cela a été l'occasion d'un déferlement nationaliste. Du Rassemblement national à la France insoumise, en passant par le PS, le PC ou LR, tous ont tenu des discours sur la nécessité de garder « ce fleuron de l'industrie française », comme ils disent, hors de portée d'un concurrent italien suspecté de vouloir brader le « savoir-faire local » à la Chine. Le maire (PS) de Saint-Nazaire s'est même fendu d'un texte commun avec la présidente (LR) du conseil régional pour défendre, contre la concurrence étrangère, « le cœur battant et l'identité de tout un territoire, un bout de la France connu dans le monde

entier comme leader mondial de son secteur, un enjeu de souveraineté ».

Les syndicats CGC, FO et CFDT ont repris ces discours sur l'indépendance nationale et la dangerosité de la concurrence italo-chinoise, sans jamais discuter de la situation actuelle des 8 000 salariés qui travaillent sur le site. Rappelons que seulement 3 000 travailleurs sont embauchés directement par les Chantiers ; les autres travaillent pour des entreprises sous-traitantes, avec tous les statuts possibles... et viennent de toute l'Europe ou de plus loin encore.

Depuis 2018, l'État français est actionnaire majoritaire des Chantiers. Cette nationalisation, présentée comme temporaire, devait permettre de donner du temps pour que l'accord



JEAN-CLAUDE MOSCHETTI/REA.

avec Fincantieri soit finalisé. Après l'abandon de Fincantieri, le PC demande le maintien de la nationalisation, quand la France insoumise plaide pour l'entrée de la région au capital de l'entreprise.

De fait, cette entreprise qui, officiellement, ne fait quasiment pas de bénéfices est entre les mains des armateurs qui passent les commandes et des banquiers, qui en assurent le financement. Quant à sa direction opérationnelle, elle est restée stable, quels qu'aient été les propriétaires en titre de l'entreprise, français jusqu'en 2006, norvégien jusqu'en 2008, ou coréen jusqu'en 2018.

Cette continuité du management signifie pour les travailleurs la continuité de la dégradation des conditions de travail. La dernière en date des mesures prises par la direction contre les ouvriers – et contre eux seulement, à l'exclusion des techniciens et employés – est

l'instauration d'une prime de présentisme de 700 euros sur sept mois. Celle-ci diminue à la moindre absence, qu'elle soit motivée médicalement ou non, due à un accident du travail, ou encore à la participation à des heures d'information syndicale, à des débrayages et des grèves, etc.

En pleine pandémie, cela signifie qu'un travailleur cas contact qui voudrait s'isoler pour respecter les consignes sanitaires le paierait sur son bulletin

de salaire ! Même entre les mains de l'État, l'entreprise reste obnubilée par la nécessité de satisfaire les appétits de ses donneurs d'ordres de la banque ou de la croisière.

Aux Chantiers, comme ailleurs, le problème n'est pas la nationalité du propriétaire, mais le rapport de force que les travailleurs sont capables d'instaurer pour faire prévaloir leurs intérêts sur les appétits de tous ceux qui s'enrichissent sur leur dos.

Correspondant LO

Les armateurs bien représentés

MSC est un armateur italo-suisse qui fait construire ses bateaux de croisière aux Chantiers de l'Atlantique (seize en vingt ans). Il est bien représenté au sein de l'État français, puisque l'actuel secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, a des liens familiaux avec les propriétaires de MSC et en a

été un temps le directeur financier. Il a aussi représenté l'État au sein du conseil d'administration des chantiers navals de Saint-Nazaire par le passé.

Comme quoi, actionnaires publics ou privés, français ou étrangers, les capitalistes sont toujours à la barre !

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal. Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Brésil : la catastrophe est là

Samedi 23 et dimanche 24 janvier, des cortèges de véhicules ont parcouru les rues des grandes villes brésiliennes en klaxonnant pour demander la destitution du président Bolsonaro et exiger des vaccins.

Le samedi, les manifestations étaient à l'appel des syndicats et partis de gauche, le dimanche, de la droite, en particulier de la mouvance qui depuis 2016 a milité contre Lula, Dilma Rousseff et le Parti des travailleurs, puis a fait campagne pour Bolsonaro. Tous dénoncent aujourd'hui la responsabilité du président dans l'actuel désastre sanitaire.

Le Covid a tué plus de 220 000 Brésiliens. Depuis la mi-janvier, on compte à nouveau plus de mille morts par jour. Dans certains États, l'épidémie est hors de

contrôle. À Manaus, capitale de l'État d'Amazonas, 93 % des lits de soins intensifs sont occupés, il y a pénurie d'oxygène liquide et des malades meurent d'asphyxie. Les familles cherchent désespérément à acheter et acheminer les bouteilles récupérées dans les usines et sur les chantiers, un marché noir de l'oxygène se met en place.

Fin 2020, beaucoup pensaient que, vu l'ampleur de la première vague, l'Amazonas bénéficierait de l'immunité de masse. On constate qu'il n'en est rien.

Maintenant, les victimes sont plus jeunes et plus gravement atteintes et on parle d'un variant brésilien du virus. Ni le gouvernement central ni le gouvernement de l'État n'ont prévu quoi que ce soit, à part les fosses creusées d'avance au bulldozer dans les cimetières. Le gouverneur de droite a même fait appel au Venezuela voisin qu'il dénonce habituellement comme communiste. Aujourd'hui, c'est l'armée qui tente de secourir Manaus.

Bolsonaro quant à lui s'en lave les mains en disant : « Nous avons déjà fait notre part. » En réalité, il a fait tout ce qu'il a pu contre la distanciation et l'usage du masque, refusant toute mesure de



La manifestation du 23 janvier à Sao Paulo.

confinement, continuant jusqu'ici à nier la réalité et la gravité de la pandémie. Il a favorisé l'expansion du Covid en appelant ses partisans à se rassembler en foule autour de lui dans les rues, sans masque ni autres précautions.

Au-delà de la crise sanitaire, c'est une crise

économique violente qui menace le monde du travail. L'État a cessé de verser l'aide d'urgence qui l'an passé a permis que dans les couches populaires on survive tant bien que mal. Ce qui s'annonce est une vague de licenciements et le retour du chômage de masse.

Vincent Gelas

Australie : une fête nationale sous le signe de la contestation



Chaque 26 janvier, la fête nationale, ou Jour de l'Australie, donne lieu à une série de manifestations pour dénoncer ce que nombre d'Australiens considèrent comme une véritable insulte et une provocation.

Cette année, elles ont été particulièrement suivies par des milliers de personnes dans chacune des grandes villes du pays.

Beaucoup de très jeunes notamment refusent d'être assimilés à la politique de l'« Australie blanche » qui a

longtemps prévalu. Ils sont choqués par la façon dont les gouvernements successifs ont traité les peuples premiers, mais aussi aujourd'hui les migrants qui cherchent à trouver un refuge en Australie et sont systématiquement refoulés

ou parqués dans des camps d'internement.

Cette date de fête nationale correspond à l'arrivée des premiers colons britanniques, essentiellement des condamnés de droit commun, près de l'actuelle Sydney, en 1788. Pour les populations natives de l'île, les Aborigènes l'ayant peuplée il y a plus de cinquante mille ans, elle reste synonyme d'expropriations, de massacres et des injustices dont elles ont été victimes durant toute une période historique. La colonisation de cette île-continent par la puissance coloniale britannique, qui y déporta pendant plus d'un siècle des dizaines de milliers de condamnés, d'orphelins et d'enfants arrachés à leur famille, s'est effectuée en grande partie en

déposant ses premiers habitants de leurs terres, en les parquant dans des réserves, en enlevant les enfants à leurs parents et en faisant des citoyens de seconde zone.

Aujourd'hui encore, les communautés aborigènes comptent parmi les fractions les plus pauvres de la population. Elles connaissent un accès plus difficile à l'éducation, à des logements décentes et subissent un chômage trois fois plus élevé. Bien qu'ils ne représentent plus que 2,5 % de la population de l'Australie, les Aborigènes constituent 28 % des personnes incarcérées. Les injustices frappent en premier lieu les jeunes dont la majorité pénale est fixée à 10 ans.

À cette « journée de bonheur absolu dans ce pays

béni », vantée par exemple par la chaîne de télévision Sky News, les manifestants opposent donc ce qu'ils nomment le « jour de l'invasion » par le colonialisme britannique. À Brisbane, ils brandissaient par exemple des pancartes où on pouvait lire : « Le génocide [des Aborigènes] n'est pas une fierté », « Pas de paix sans justice ».

Une partie des organisations de gauche et des associations réclament qu'une autre date soit choisie pour ce Jour de l'Australie. Mais changer de date ne changera rien au sort des plus pauvres ni à la politique de l'État fédéral. La question n'est pas celle de refonder une fausse unité nationale mais de faire valoir les intérêts des exploités.

Pierre Delage

Nouvelle-Calédonie : le gouvernement bute sur le nickel

Mardi 2 février, les cinq représentants des partis indépendantistes (UC-FLNKS et UNI) ont démissionné du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, entraînant sa chute. Ils voulaient contester la vente de l'usine de nickel Vale NC ainsi que l'attitude du gouvernement français.

Malgré les protestations des Kanaks depuis l'été dernier, et au nom du respect de la propriété privée, le gouvernement français continue à appuyer la vente de cette usine de nickel à un consortium associant un trader de matières premières suisse, Trafigura, à la province Sud dominée par les anti-indépendantistes. L'exploitation

du nickel, la principale richesse de l'archipel, continuerait ainsi à échapper largement au contrôle des partis kanaks majoritaires dans la province Nord. En démissionnant, les partis indépendantistes ont probablement réussi à repousser cette vente, celle-ci devant être validée le 12 février par une commission gouvernementale.

Par ce geste comme par leur campagne contre la vente de Vale NC, les partis indépendantistes veulent aussi montrer leur détermination à aller jusqu'au bout du processus de décolonisation. Mardi 2 février, ils ont d'ailleurs reproché à l'État français son « absence de

dialogue constructif » sur l'avenir institutionnel de l'archipel après le référendum d'octobre – qui a vu le « oui » sérieusement progresser – et de se comporter toujours en puissance coloniale.

Cette démission fait suite à des années de consensus et de collaboration avec les partis anti-indépendantistes, au sein de ce gouvernement qui existe depuis les accords de Nouméa en 1998. À l'approche du troisième référendum sur l'indépendance, les partis indépendantistes ne veulent visiblement plus continuer à cautionner cette alliance.

S.B.

Arlette Laguiller

Toujours militante

aux éditions Les Bons Caractères - collection « souvenirs de militants ouvriers »

En 1974, notre camarade Arlette Laguiller, employée au Crédit Lyonnais, était la première candidate à l'élection présidentielle dans « cette république d'hommes ». Militante communiste et révolutionnaire, Arlette a continué à défendre ses idées en tout lieu et à chaque occasion, des manifestations de rue au Parlement européen.

Au texte paru en 1974 sous le titre *Moi, une militante*, s'ajoute une postface consacrée à la période qui

a suivi. C'est le récit des engagements d'une vie.

Environ 180 pages, enrichies de nombreuses photos.

Jusqu'au 28 février, ce livre peut être acheté en souscription (8 euros) sur le site : lesbonscaracteres.com

À partir d'avril 2021, dans toutes les bonnes librairies au prix public (13,50 euros)

